



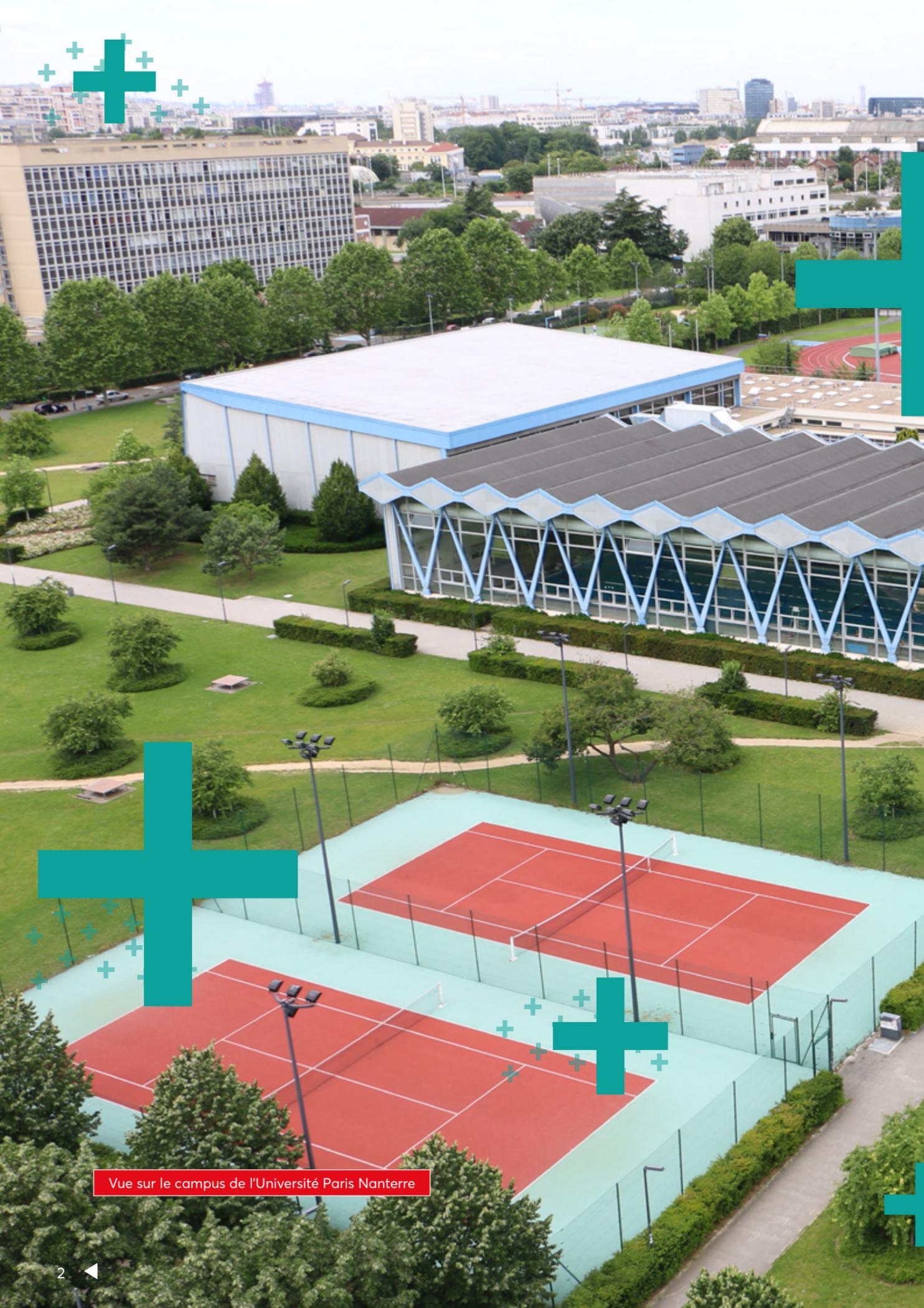
2018
2019



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

 **Université
Paris Nanterre**

L'université des possibles



Vue sur le campus de l'Université Paris Nanterre

SOMMAIRE

Le mot du Président	p.5
Nos valeurs	p.6
Prix et distinctions	p.8
Nos implantations	p.11
L'Université en chiffres	p.12
Temps forts	p.14
Décider et échanger	p.19
Formation	p.29
Recherche	p.37
International	p.51
Relations avec les entreprises	p.59
Vie de campus	p.63
De la gouvernance aux actions	p.75
Bilan Financier	p.85



Jean-François Balaudé - Président de l'Université Paris Nanterre

Le mot du président



Cette année encore, l'Université Paris Nanterre a su faire la preuve de tout son dynamisme, forte de l'implication de ses services, de ses composantes et de ses unités de recherche. Nombre de ses actions ont été conduites dans un esprit de co-construction permanent tout à la fois avec les équipes, les étudiants mais également avec les partenaires de plus en plus diversifiés que compte notre université. L'année 2018 s'était donnée un mot d'ordre - Prop'osons - pour en faire un moment de proposition et d'audace collective, dans un clin d'oeil assumé à l'année 68. L'année 2019 a été placée, elle, sous le signe du « Co-construire », autrement dit d'une manière d'agir ensemble, de façon ouverte, inclusive, concrète, que ce soit entre les membres de la communauté universitaire, ou avec des acteurs extérieurs à l'établissement.

Ouverte et implicative, notre université voulait l'être envers ses étudiant-e-s, bien sûr. Ils ont tout au long de l'année été invités à participer et à s'engager au sein du tissu associatif très dense qu'accueille l'université, ou encore à travers la mise en place, pour la première fois, d'un budget participatif.

Ouverte et créative, notre université l'a été également à l'échelle du territoire, dans un dialogue permanent et soutenu avec ses partenaires dans le but de promouvoir ses domaines d'expertise. La création cette année de la Chaire « La Défense en perspectives » au sein de la Fondation de l'université permet d'inscrire, dans la durée, un lien de recherche fort, impliquant enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants de master, avec des acteurs économiques majeurs présents dans le quartier d'affaires ou intéressés par son devenir. Les liens avec le territoire se sont aussi magnifiquement illustrés cette année par l'inauguration du Théâtre Bernard-Marie Koltès entièrement rénové, qui est le résultat du partenariat majeur désormais entre l'université et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Cette nouvelle infrastructure permettra à l'université de continuer à agir en faveur de la démocratisation de la culture pour tou.te.s, membres de la communauté universitaire et public extérieur, en accueillant toujours plus de spectacles amateurs mais aussi professionnels.

Ouverte aux coopérations européennes et internationales, l'université l'est encore davantage depuis cette année, grâce au lancement de l'université européenne European Digital UniverCity (EDUC), un consortium de six universités allemande, tchèque, italienne, hongroise, et françaises, où elle joue un rôle moteur, et qui a été labellisée par la Commission européenne en 2018.

Enfin, ouverte à la transition écologique, notre université l'est en particulier par le travail accompli sur son campus principal de 32 hectares situé sur la commune de Nanterre, qui a été récemment labellisé « éco jardin ». Parce qu'elle est convaincue de l'urgence des enjeux climatiques et environnementaux, l'université n'a cessé de développer une politique volontariste en la matière depuis 2012, qu'elle poursuit dans un esprit collaboratif, d'innovation, et de promotion des valeurs du développement durable.

Ce rapport d'activité vous permettra de mesurer les résultats atteints, et d'appréhender les développements et les chantiers à venir.



Nos Valeurs

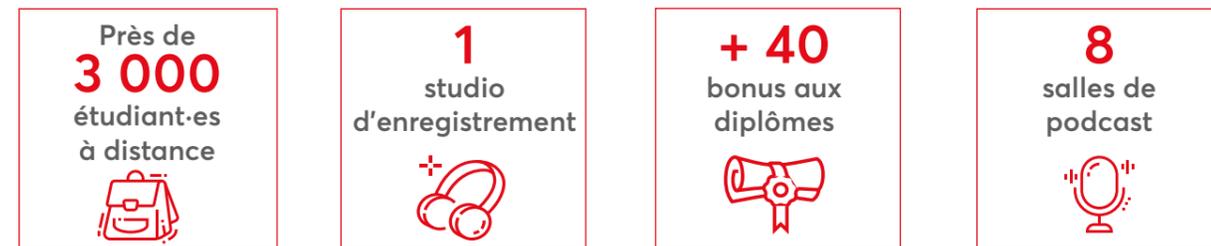
INNOVANTE



L'Université Paris Nanterre fait de l'innovation une valeur constitutive de son identité.

Cela se traduit notamment par la diversité de son offre de formation, la valorisation des Soft Skills et le déploiement du numérique avec la mise en place de modules transversaux pour ses étudiant-e-s de licence, de cours en ligne, de Learning Lab, de MOOC, ou au travers du déploiement de ses domaines de recherche au sein de plateformes de sciences sociales expérimentales.

D'un point de vue pédagogique, la mise en place de bonus au diplôme ou d'une université de la culture permanente traduisent la volonté qu'a notre université d'expérimenter et d'entreprendre des actions inédites.



EFFERVESCENTE



Répartie sur 4 sites géographiques : Nanterre, mais aussi Ville d'Avray, Saint-Cloud et La Défense, notre université **se distingue en région parisienne par la multiplicité de ses infrastructures culturelles et sportives : théâtre, espaces d'exposition, piscine olympique, cours de tennis...**

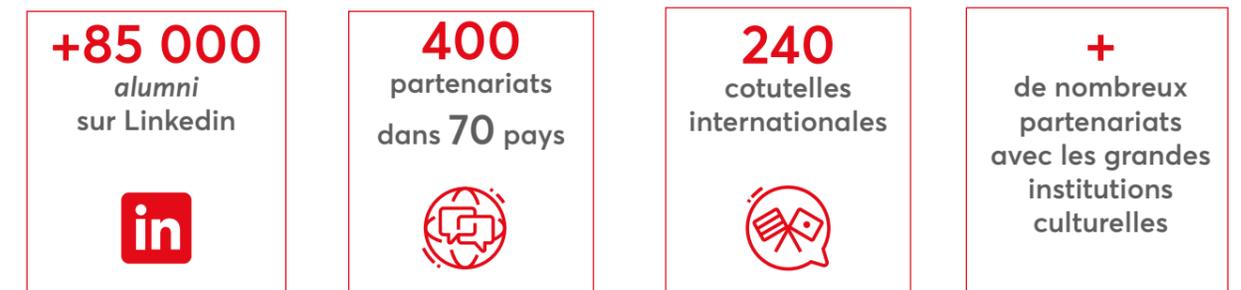
Autant de lieux d'ouverture sur la société où se mêlent compétitions sportives et festivals culturels, qui animent en permanence le campus et permettent à la communauté de se rencontrer et s'épanouir.



INTERNATIONALE



Référence internationale pour les sciences humaines depuis sa création, membre fondateur de l'Université Paris Lumières et du Campus Condorcet, l'Université Paris Nanterre confirme sa stature internationale avec la constitution d'un réseau d'universités européennes, la participation à des réseaux internationaux de recherche, l'internationalisation de ses formations, l'accueil d'étudiant.e.s internationaux, le développement de doubles diplômes. S'appuyant sur ses unités de recherche, elle pousse ses étudiant-e-s à réfléchir sur des questions d'aujourd'hui et à trouver leur place dans le monde : contexte de mondialisation, révolution numérique, transition énergétique, changement des modes de travail et des mobilités... L'Université Paris Nanterre construit une université ouverte sur le monde, l'université de demain.



RESPONSABLE



L'Université Paris Nanterre est soucieuse de l'individu, du territoire et de l'avenir. Première université française à s'être dotée d'un service entièrement dédié à la responsabilité sociétale des universités et au développement durable, l'établissement concrétise ses engagements sur le terrain de l'ouverture sociale, territoriale et du développement durable.

Le partage de la connaissance, la valorisation de la solidarité des étudiant-e-s et des personnels, la participation aux enjeux sociétaux contemporains, ou l'engagement en faveur d'une politique durable et écoresponsable sont inscrits au cœur de l'Université Paris Nanterre.



PRIX ET DISTINCTIONS

UNIVERSITÉ

Au cours de l'année universitaire 2018-2019, l'Université Paris Nanterre a obtenu plusieurs prix et labels qui récompensent son engagement en matière de développement durable et d'innovation numérique. Notre renommée s'exprime également à travers les nombreuses distinctions obtenues par nos enseignant.e.s / chercheurs, employés et étudiant.e.s. Ceux-ci attestent de la contribution exceptionnelle de notre communauté universitaire à la recherche et à l'avancement de la société.



LABEL ECOJARDIN

Le campus de l'université Paris Nanterre, est le premier à recevoir le label Ecojardin pour ses espaces verts.



TROPHÉE DES CAMPUS RESPONSABLES

L'Université Paris Nanterre est lauréat de la catégorie «Ancrage local» pour la récupération du rucher municipal sur son campus pour en faire un espace pédagogique et symbolique de sensibilisation environnementale.



TROPHÉE FRANCILIEN DES INNOVATIONS NUMÉRIQUES

L'Université Paris Nanterre est lauréate 2018 des Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur pour son projet «Jeu sérieux d'intégration à l'université par et pour les étudiant.e.s»



RECHERCHE

MÉDAILLES CNRS



Le CNRS récompense chaque année celles et ceux qui contribuent à l'avancement de la recherche.

4 chercheurs de l'Université Paris Nanterre ont été primés en 2019 avec une médaille d'argent et trois médailles de bronze.



La médaille d'argent distingue des chercheurs et des chercheuses pour l'originalité, la qualité et l'importance de leurs travaux, reconnus sur le plan national et international. La médaille de bronze récompense les premiers travaux consacrant des chercheurs et des chercheuses spécialistes de leur domaine.



Marie Cornu
de l'Institut des sciences sociales du politique
Médaille d'argent du CNRS 2019



Sarah Gensburger
chercheuse en sciences sociales du politique à l'ISP
Médaille de bronze du CNRS 2019



Carolina Kobelinsky
chercheuse en anthropologie au LESC
Médaille de bronze du CNRS 2019



Raphaëlle Nollez-Goldbach
Centre de théorie et analyse du droit
Médaille de bronze du CNRS 2019

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE



Le rôle de l'IUF est de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité. Les enseignants-chercheurs qui y sont nommés sont distingués pour l'excellence de leur activité scientifique, attestée par leur rayonnement international.

En 2018, six enseignants-chercheurs de l'Université Paris Nanterre ont été nommés membres de l'IUF.
3 membres séniors, 3 membres juniors.



Stéphane Dufoix, professeur de sociologie
Membres senior 2018



Jean-Marc Moura, professeur Littératures francophones et comparée
Membres senior 2018



Lætitia Sansonetti, maître de conférences d'études anglophones
Membres junior 2018



Marta Severo, maître de conférences Département des sciences de l'information et de la communication
Membres junior 2018



Dominique Viart, professeur de Littérature française contemporaine
Membres senior 2018



Lionel Zevounou Adekunlé, maître de conférences
Membres junior 2018

SPORT

SPORTS COLLECTIFS

-  **Basket-ball** : niveau 1 université 6^{ème} inter-régional
-  **Football** : 4^{ème} inter-régional H
-  **Hand-ball** : niveau 1 2^{ème} inter-régional H
-  **Rugby** : 3^{ème} régional U 3^{ème} en rugby à 7
-  **Volley** : en 6x6 niveau 1 2^{ème} inter-régional. En 4x4, 4^{ème} au championnat de France

SPORTS INDIVIDUELS

-  **Athlétisme et cross**
100 M Haies France 4^{ème} NSIMBA
MABANZA Cassy
200 M France 3^{ème}
CINNA LOLOT MATHIAS
-  **Boxe**
France universitaire
combat homme, catégorie
ESPOIRS 60 kg 1^{er}
OURHOU BILLAL
Assault femme : 57 kg 3^{ème}
MANSOUR KAHINA
-  **Escrime**
France Fleuret 12^{ème}
FONTAYNE EMMA
-  **Natation**
France 6^{ème} au 50 M Dos
THIBAULT MAXIME
-  **Escalade**
33^{ème} au combiné régional
GENELLA THOMAS
-  **Gym rythmique**
12^{ème} France
BEAUFRERE CLEMENCE
-  **Karaté**
en - de 68 kg
3^{ème} France
SABBANI SORAYA
-  **Squash**
Elite jeunes filles 3^{ème}
MICHELOT OCEANE

Nos IMPLANTATIONS

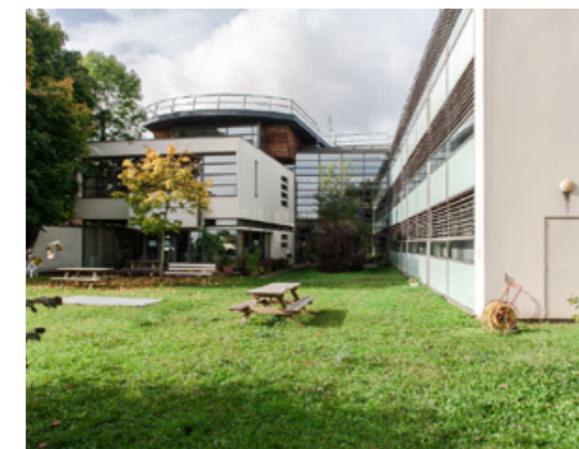
Campus de Nanterre

200, avenue de la République
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 72 00



Pôle Métiers du livre (Médiadix, IUT et SITEC)

11, avenue Pozzo Di Borgo
92210 Saint-Cloud
Tél. : 01 40 97 98 20



Pôle universitaire Léonard de Vinci

12, avenue Léonard de Vinci
92400 Courbevoie
Tél. : 01 41 16 70 00



Institut universitaire de technologie (IUT)

50, rue de Sèvres
92410 Ville-d'Avray
Tél. : 01 40 97 48 00

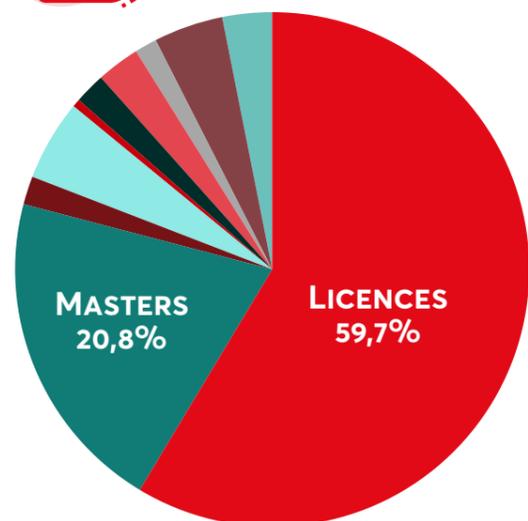


L'UNIVERSITÉ EN CHIFFRES

L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE C'EST ...



34 252 Étudiant.e.s inscrit.e.s dont 2670 inscriptions à distance



- Licences
- Masters
- Licences pro 1,8%
- Doctorants 5,2%
- DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) 0,5%
- DUT (Diplôme universitaire de technologie) 2%
- DU (diplôme universitaire) 2,8%
- Université de la culture permanente 1,4%
- Préparation concours (Agreg, Capes, police, CRFPA avocat..) 4,4%
- Autres 3,1%

6 684
Étudiant.e.s étranger.e.s soit **19,5%** des inscrit.e.s



6 804
Étudiant.e.s diplômé.e.s (dut, du, daeu, l3, lp et m2)



6 046
Nouvelles et nouveaux bachelier.e.s



179 Thèses soutenues



dont **155** thèses soutenues en cotutelle



59,06% de femmes



... DE LA RECHERCHE ...

6
Écoles doctorales

45
Centres de recherche



... DES ENSEIGNANTS ...

1 374
Enseignant.e.s titulaires ou contractuels dont

803
Enseignant.e.s chercheur.e.s (professeur.e.s d'université et maîtres de conférences)



... DES PERSONNELS ...

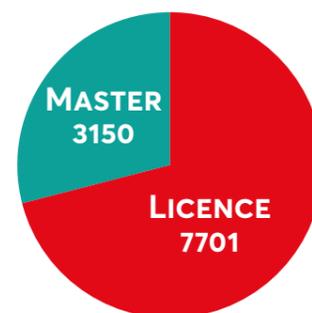
968
Permanents, ingénieurs techniciens, administratifs de bibliothèque dont

671
Personnels titulaires

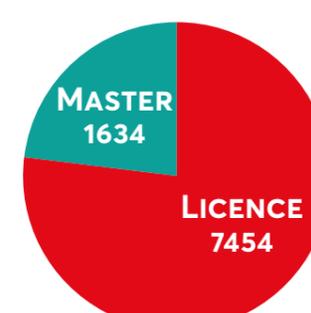


... DES LICENCES ET DES MASTERS DANS 4 DOMAINES ...

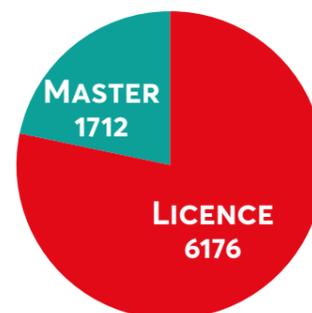
DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION



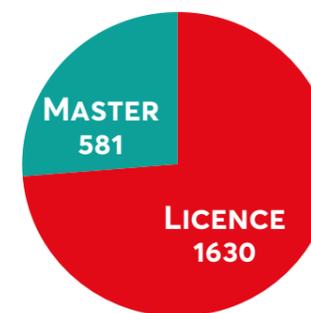
ARTS, LETTRES ET LANGUES



SCIENCES HUMAINES & SOCIALES



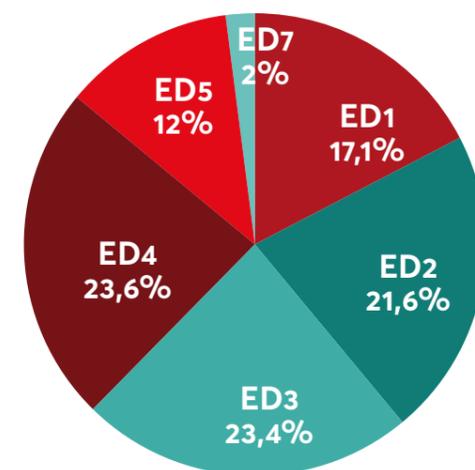
SCIENCES, TECHNOLOGIE ET SANTÉ



* nombre d'étudiant.e.s 2018 - 2019

... DES ÉCOLES DOCTORALES ...

40,40% étudiant.e.s internationaux en doctorat
1278 doctorant.e.s au total



- ED1 lettres, langues et spectacles
- ED2 milieux culturels & société du passé et du présent
- ED3 connaissance, langage et modélisation
- ED4 droit & sciences politiques
- ED5 économie, organisation & société
- ED7 sciences du sport, de la motricité & du mouvement humain

L'UNIVERSITÉ FONCTIONNE AVEC UN BUDGET DE...

* Chiffres de l'année universitaire 2018 - 2019

189,3 M€
dont



156,3 M€
de masse salariale

TEMPS FORTS 2018/2019

SEPTEMBRE

4 sept. 2018 Accueil des étudiant.e.s en échange

Le Service des relations internationales (SRI) a eu le plaisir d'accueillir près de 300 étudiant.e.s d'échanges internationaux au bâtiment Grappin (B) de l'Université Paris Nanterre, afin de leur présenter le fonctionnement administratif et pédagogique de l'université.

18 sept. 2018
Mise en pot du miel
Succès pour la première récolte du miel du rucher de l'université Paris Nanterre qui a rapporté 200 kg de miel.



17 au 21 sept. 2018 Semaine européenne de la mobilité

Différentes activités ont été mises en place sur le campus de l'université pour sensibiliser la communauté aux déplacements doux : bourse à vélos, ateliers de réparation et balade.



26 au 30 nov. 2018 Nanterre sur scène

9^e édition du Festival étudiant.e.s des arts de la scène organisé par l'ACA2 (Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations)



26 nov. 2018
DORA
L'Université Paris Nanterre a rejoint plus de 600 organismes internationaux signataires de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche DORA, pour San Francisco *Declaration on Research Assessment*. Rédigée à l'initiative de chercheur.euse.s de la Société Américaine pour la biologie cellulaire (ASCB) et d'un groupe d'éditeur.ice.s de journaux scientifiques, cette déclaration défend une approche éthique de la recherche.

29 nov. 2018
Cérémonie médailles CRNS
Récompense scientifique française la plus prestigieuse, elle « distingue l'ensemble des travaux d'une personnalité scientifique de renom ». 4 chercheur.euse.s de l'Université Paris Nanterre en ont été primé.e.s en 2019 avec une médaille d'argent et trois médailles de bronze : Marie Cornu, Sarah Gensburger, Carolina Kobelinsky et Raphaëlle Nollez-Goldbach. (voir page Prix et Distinctions)

OCTOBRE

Début oct. 2018 Lancement de l'école universitaire de recherche ArTeC

Portée par la ComUE Université Paris Lumières, en partenariat avec Paris 8, le projet l'École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC est lauréat de la 2^e vague d'appels à projets PIA3. Elle a pour ambition de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création.



18 oct. 2018
Forum de la mobilité internationale
Présentation, aide et conseil sur les différentes possibilités pour étudier et travailler à l'étranger, destinés aux étudiant.e.s et personnels.



23 oct. au 31 déc. 2018
HALathon
Cette 2^e édition a permis à quelques 56 chercheur.euse.s de publier près de 500 documents dont 400 dans HAL en accès libre pour contribuer à l'ouverture de la science.

NOVEMBRE

Nov. 2018 Mois de l'égalité

22 nov. 2018
À l'occasion de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, L'Université Paris Nanterre a organisé sa 1^{ère} « Journée de mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles » destinée à sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la réalité de ces violences et aux sanctions encourues.



DÉCEMBRE

5 déc. 2018 La nuit des relais

Les étudiant.e.s et les personnels de l'Université Paris Nanterre ont participé à une course solidaire contre les violences faites aux femmes de la Fondation des Femmes.



6 au 7 déc. 2018 Journées de l'OPPE Observatoire des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat

L'événement national des professionnel.le.s de la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat a eu pour thème "la diversité entrepreneuriale".

11 au 12 déc. 2018 Colloque Ligue des droits de l'Homme

A l'occasion des 120 ans de La Ligue des droits de l'Homme, La contemporaine a organisé, les 11 et 12 décembre 2018, un colloque intitulé « La Ligue des droits de l'homme depuis la Seconde Guerre mondiale. Penser et agir pour les droits de l'homme ».

18 janv. 2019 Conférence sur l'intelligence artificielle

Que peut l'intelligence artificielle pour la formation des adultes ? Une conférence organisée par le service de Formation continue et de l'alternance.

25 janv. 2019 Débat public « Pourquoi étudier en France, regards croisés »

L'Université Paris Nanterre a souhaité contribuer à la concertation nationale sur l'accueil et l'accompagnement des étudiant.e.s internationaux. Une grande matinée de débat public a été organisée en présence de nombreux invité.e.s dont l'ancien ministre de l'éducation nationale et de la culture, Jack Lang.



JANVIER

2 janv. 2019 Label éco jardin

L'Université Paris Nanterre est le premier campus de France labellisé EcoJardin pour son engagement dans une démarche de gestion écologique et respectueuse de l'environnement.



MARS

8 au 14 mars 2019

Colloque «Trajectoires et voix des femmes»

À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la mission égalité femmes-hommes de l'Université Paris Nanterre et ses partenaires ont organisé diverses actions et événements relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes. De grandes figures et acteurs de la société civile ont pu débattre pendant deux journées de colloques.



18 mars 2019

Lancement du projet NCU So Skilled

NCU So Skilled est une expérience étudiante et prérequis tout au long de la vie ») est un projet lauréat de la 1^{ère} vague d'appels à projets de Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) du 3^e Programme d'Investissements d'Avenir (PIA3). Élaboré dans le cadre de la COMUE Paris Lumières, en partenariat avec Paris 8 et l'INS-HEA. L'objectif est de consolider les compétences



fondamentales et transversales des étudiant.e.s pour accroître leur confiance et leur réussite, améliorer leur insertion professionnelle et favoriser l'évolution de leurs trajectoires tout au long de la vie.

22 mars 2019

WeEuropeans

Dans le cadre de la plus grande consultation citoyenne jamais réalisée en Europe, WeEuropeans a offert l'opportunité à 30 étudiant.e.s de l'Université Paris Nanterre de se rendre au parlement Européen le 22 mars pour assister au congrès et répondre à la question «Comment réinventer l'Europe, concrètement ?».

17 avril 2019

Inauguration de l'exposition «ÊtreS au travail»

«ÊtreS au travail» a été mis en œuvre par l'association « Lumières sur le travail » et le M2 Psychologie du travail et Ergonomie, à l'occasion du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec l'agence Magnum Photo. 80 photographies commentées par 80 expert.e.s en sciences humaines et sociales ont habillées les grilles du jardin du Luxembourg à Paris, du 17 avril au 14 juillet. Ce projet avait pour objectif de redonner au travail sa valeur, permettre un questionnement personnel sur le monde actuel et mettre en lumière le quotidien que l'on ne voit jamais.



AVRIL

1^{er} avril 2019

Salon des mini-entrepreneurs

L'Université Paris Nanterre a accueilli le Salon des mini-entrepreneurs régional des Haut-de-Seine, organisé par la CCI 92, qui récompense des lycéen.nes pour leurs projets de création d'entreprise.

4 avril 2019

Conférence «Crise climatique, crise financière, quelles sont les solutions ?» par Pierre Larrourou



5 au 7 avril 2019

Hackathon Paris Nanterre

L'engagement des étudiant.e.s a été valorisé par la mise en place d'un bonus au diplôme spécifique. Pendant 2 jours, des étudiant.e.s se sont «affrontés» en proposant des projets sur le thème «Vers des jeux plus responsables solidaires et inclusifs».



18 avril 2019

Budget participatif #1

L'Université Paris Nanterre a lancé son 1^{er} budget participatif, d'un budget de 50 000 €, en permettant à l'ensemble de la communauté universitaire de proposer des projets pour favoriser la vie étudiante et de campus.

55 projets ont été déposés et 6 seront réalisés. Cette initiative démocratique est portée dans le cadre de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) en partenariat avec le Crous de Versailles.



JUIN

27 juin 2019

Salon de l'innovation engagée

Chaque année, le Salon de l'innovation engagée, organisé par l'incubateur I-Engage, marque la fin du programme d'incubation. L'incubateur I-Engage a été créé en janvier 2018 par le pôle entrepreneurial de l'Université Paris Nanterre pour accompagner des entrepreneurs sociaux qui développent un projet innovant et impactant dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

avril 2019

Lancement des travaux du Centre de Ressources et Culture Numérique (CRCN)

En 2020, l'Université Paris Nanterre ouvrira un centre de ressources et de culture numérique de 880 m² au rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire (BU). Dédié au travail collaboratif et aux cultures numériques, cet espace permettra de répondre aux nouveaux besoins des usagers. En partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.



26 juin 2019

EDUC

L'Université Paris Nanterre a participé à la création et à la signature du projet de Réseaux d'universités européennes EDUC. Cette alliance, qui regroupe au total 5 universités (les Universités de Potsdam (Allemagne), de Rennes 1 (France), de Masaryk (République Tchèque), de Cagliari (Italie) et de Pécs (Hongrie)) a pour ambition de développer la coopération et d'accroître la mobilité des étudiant.e.s et des personnels.



MAI

22 mai 2019

Festival ÉcoZone

Le festival s'est déroulé pendant une semaine sur le site de l'Université Paris Nanterre, avec un ensemble d'actions ouvertes à tou.te.s, pour sensibiliser aux enjeux de la transition environnementale : opération «Zéro mégot», sensibilisation recyclage, lutte anti-gaspillage, santé et bien-être...



EDUC | European Digital
UC | UniverCity





DÉCIDER ET ÉCHANGER

Décider - Instances et circuits de décision p.19

Échanger - Dialogue de gestion et dialogue avec les UFR
et les instituts p.21

Partenariats p.24

Bâtiment de la formation continue - Campus de Nanterre

LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

On distingue, au sein de l'université, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif est exercé par la présidente ou le président de l'université. Le pouvoir législatif est exercé par les conseils : le conseil d'administration (CA) et le conseil académique (CAC), lequel se divise en une commission de la formation et vie universitaire (CFVU) et une commission de la recherche (CR).

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Jean-François BALAUDÉ



ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE



Cabinet de la présidence

Directeur de cabinet
Baptiste BONDU

Cheffe de cabinet
Alexane RIOU

Vice-président-e-s statutaires

Conseil d'Administration (CA)
Thierry FOUQUE

Commission de recherche (CR)
Hélène AJI

Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire (CFVU)
Christophe BRÉCHET

Vice-président-e-s

Conseil des Directeurs et des Directrices
Carole DRUCKER-GODART

Finances
Panagiotis KATSIULIS

Insertion professionnelle et relations
avec les entreprises
Sophie PRUNIER-POULMAIRE

Culture, vie associative
et vie du campus
Marielle SILHOUETTE

Formation initiale et innovation
pédagogique
Nathalie CHÈZE

Politique documentaire et science ouverte
Aurélien BERRA

Patrimoine et transition écologique
Stéphane BRETTE

Politique internationale
Sonia LEHMAN-FRISCH

Numérique
Aurélien SAÏDI

Sport, santé, bien-être
José ESTEBAN

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



Directeur général des services (DGS)
Thibaut PIERRE

Directrice générale adjointe des
ressources humaines (DGA)
Brigitte LOUBET

Directrice générale adjointe chargée
de la performance des moyens (DGA)
Christine LE NOAN

Agent Comptable
Stéphane Poulain

Directrice générale adjointe chargée de
la formation et de la vie universitaire (DGA)
Fatiha ROCHEFORT

La gouvernance et la démocratie à l'Université Paris Nanterre



Tous les 4 ans, l'ensemble de la communauté universitaire (étudiant-e-s, corps enseignant, recherche et personnels administratifs et de bibliothèques) est amenée à élire ses représentant-e-s au sein des 2 conseils centraux qui sont les instances de décision et de consultation de l'université : le Conseil d'administration (CA) et le Conseil académique (CAC) qui regroupe la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et la Commission recherche (CR).



Qui vote ?

► Tous les personnels et tous les usagers
(voir définitions ci-dessous)



Quand je vote ?

► Tous les 4 ans
► au mois de janvier/février



Pour quelle durée ?

► Les mandats durent 2 ans pour les usagers
► Les mandats durent 4 ans pour les personnes

Le rôle et la composition des conseils centraux



Conseil d'administration

- Vote le budget et approuve les comptes
- Approuve le contrat d'établissement ainsi que les accords et conventions
- Adopte les statuts de l'université et des composantes, ainsi que son règlement intérieur



Conseil académique

- Est consulté sur les questions transversales à la formation et à la recherche
- Est doté d'un rôle consultatif sur la stratégie de formation, de recherche, de documentation scientifique et technique, mais aussi sur l'exercice des libertés universitaires, la qualification à donner aux emplois d'enseignant-e-s-chercheur-e-s, sur les demandes d'accréditation et sur le contrat d'établissement

- Les membres du CA élisent ensuite
 - ◆ les personnalités extérieures
 - ◆ la ou le président-e
 - ◆ et la ou le vice-président-e étudiant-e



Commission de la formation et de la vie universitaire

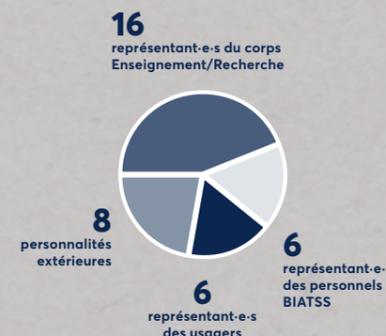
- Est consultée sur les questions relatives à la formation et à la vie étudiante
- Répartit l'enveloppe des moyens destinée à la formation
- Adopte les règles relatives aux examens et à l'évaluation des enseignements
- Adopte les mesures destinées à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales et celles de nature à améliorer les conditions de vie et de travail



Commission de la recherche

- Vote sur les questions relatives à la recherche
- Est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche
- Adopte les mesures de nature à permettre aux étudiant-e-s, enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

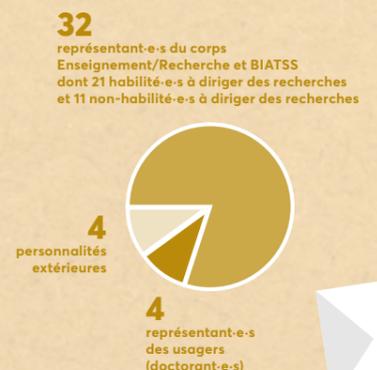
36 membres



40 membres



40 membres



DIALOGUE DE GESTION

Un dialogue de gestion et de prospective annuel est instauré entre la direction et les composantes et services de l'établissement. Il vise à permettre d'articuler au mieux les actions des services et des composantes avec la stratégie de l'établissement telle que définie par le contrat d'établissement et le Conseil d'administration.

Le dialogue de gestion et de prospective contribue également à développer une expertise d'autoévaluation se fondant sur un diagnostic partagé entre l'équipe présidentielle, la Direction Générale des Services, les services communs et centraux et les composantes. Il est en ce sens un moment privilégié pour échanger et réfléchir ensemble à l'amélioration continue du fonctionnement quotidien de l'établissement. Il permet notamment de faire le point avec les services et composantes sur leurs activités de l'année en cours mais également de fixer des objectifs en échangeant sur le budget à venir (moyens de fonctionnement) ainsi que sur les besoins en ressources humaines (campagne emploi) et en investissement.

Depuis maintenant deux années, les dialogues de gestion s'intègrent totalement au processus d'élaboration budgétaire. Les composantes et services reçoivent au début du mois de mars une

lettre de cadrage qui reprend les points spécifiques sur lesquels la direction de l'établissement attend des réponses précises. Chaque entité conserve la possibilité d'aborder des thèmes absents de la lettre de cadrage commune. Chaque entité rédige ensuite un rapport d'activité et est ensuite reçue en entretien.

Depuis deux années, et plus particulièrement cette année, des indicateurs complémentaires sont systématiquement fournis pour aider les composantes et services de l'établissement à partager le diagnostic.

À l'issue des 33 rencontres, une synthèse globale a été organisée en juillet dans le cadre des instances de l'université et sert de base au débat d'orientation budgétaire qui débouche sur la lettre de cadrage budgétaire en septembre.

Ce processus retravaillé depuis maintenant deux années permet de nourrir avec des éléments très concrets le cadrage budgétaire de l'établissement. Un meilleur suivi des dialogues de gestion tout au long de l'année universitaire doit permettre d'accompagner au mieux les composantes et services et de leur apporter toutes les réponses possibles dans le cadre contraint des moyens dont dispose l'établissement.

DIALOGUE AVEC LES UFR ET INSTITUTS

Le dialogue avec les UFR et instituts a permis cette année encore de guider l'élaboration de la politique de l'université, avec une démarche de plus en plus participative. Selon un mode de fonctionnement aujourd'hui établi autour d'échanges réguliers entre la présidence et les directions de composantes, mais aussi entre les directions elles-mêmes, les composantes ont largement participé et contribué à tous les sujets stratégiques de l'établissement.

Ainsi, le dialogue et la réflexion collective ont été permanents, bien au-delà des réunions de travail programmées chaque mois durant l'année universitaire. La Vice-Présidence conseil des directeurs a très naturellement permis aux composantes d'être au cœur de la réflexion sur les grandes problématiques de l'université.

Parmi les thèmes qui ont rythmé le calendrier de l'université et qui ont nécessité une concertation étroite et régulière avec l'ensemble des composantes, on note particulièrement les sujets

liés au processus d'évaluation de l'établissement (réflexion autour des champs de formations, et plus largement de l'autoévaluation Hcéres, modalités d'application de la Loi ORE, questionnements concernant la stratégie immobilière de l'université, la politique internationale, ou encore la politique numérique).

À cela s'ajoutent des préoccupations ou projets liés aux ressources humaines. Outre des problèmes très spécifiques à certains UFR ou instituts, on citera notamment une réflexion commune sur la formation et l'accompagnement du personnel, la formation des maîtres de conférences primo-entrants, les services des enseignants chercheurs, ou la mise en place de la plateforme OSE. Il en ressort également que la qualité de vie au travail sera un sujet important des années à venir.

La continuité du dialogue avec les directrices et directeurs de composantes a ainsi pu être permanente, en ayant pour but la construction collective de la politique d'établissement.

14/03/2019 - Colloque trajectoire et voix de femmes

PARTENARIATS

L'Université Paris Nanterre est membre de...



Université Paris Lumières



Campus Condorcet



Conférence des Présidents d'Université



INSHEA



Institut national d'études démographiques



Institut national de l'audiovisuel



Institut d'études avancées de Paris



Université numérique Paris Île-de-France



Le Louvre



Musée du quai Branly Jacques Chirac



Musée national de l'histoire de l'immigration



Maison des cultures du monde



Pôle sup 93

Nos partenaires au sein de la COMUE Université Paris Lumière



Université Paris Lumières



Université Paris Lumières



Les archives nationales

Nos autres partenaires



Agglomération Mont-Valérien
Convention de partenariat cadre



Caisse des dépôts et consignations - Dispositif Intracting
Convention



Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre
Convention de création d'un groupement d'enseignement et de recherche interdisciplinaire



Bibliothèque nationale de France



Cédias Musée social



Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou



Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine
Convention-cadre



Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Convention de partenariat cadre



Conseil régional Île-de-France



Centre National de la Recherche Scientifique



Collège International de Philosophie



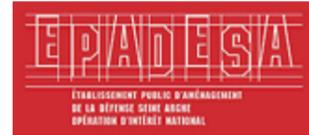
ENS Louis Lumière



Crédit Coopératif
Convention de partenariat



Crous Versailles
Protocole d'accord sur
l'aménagement du secteur
de l'université à Nanterre



EPADESA
Protocole d'accord
sur l'aménagement du
secteur de l'université à
Nanterre



France Culture



Mairie de Nanterre
Protocole d'accord sur
l'aménagement du secteur
de l'université à Nanterre



MEDEF Hauts-de-Seine
Accord-cadre



Paris La Défense



Paris Ouest La Défense



Théâtre Nanterre
Amandiers



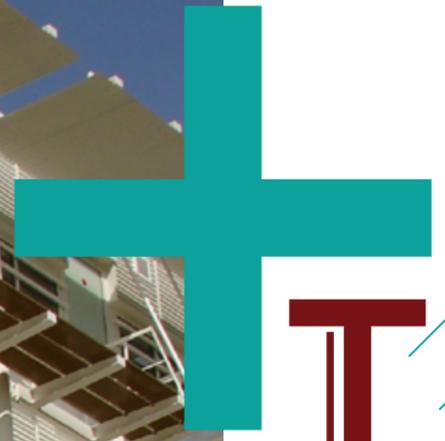
Université
Panthéon Sorbonne



The Conversation
Convention



Bibliothèque universitaire - Campus de Nanterre



FORMATION

- La formation en bref p.30
- Fin de la phase d'évaluation par le HCÉRES p.31
- Conception de l'offre LMD4p.32
- Parcoursup et la mise en oeuvre des OUI SIp.32
- Premières actions NCU So skilled p.33
- Renforcement de l'environnement applicatif p.34
- Développement de l'IUT p.34
- Innovation pédagogique p.35

Bâtiment Alice Milliat - Campus de Nanterre

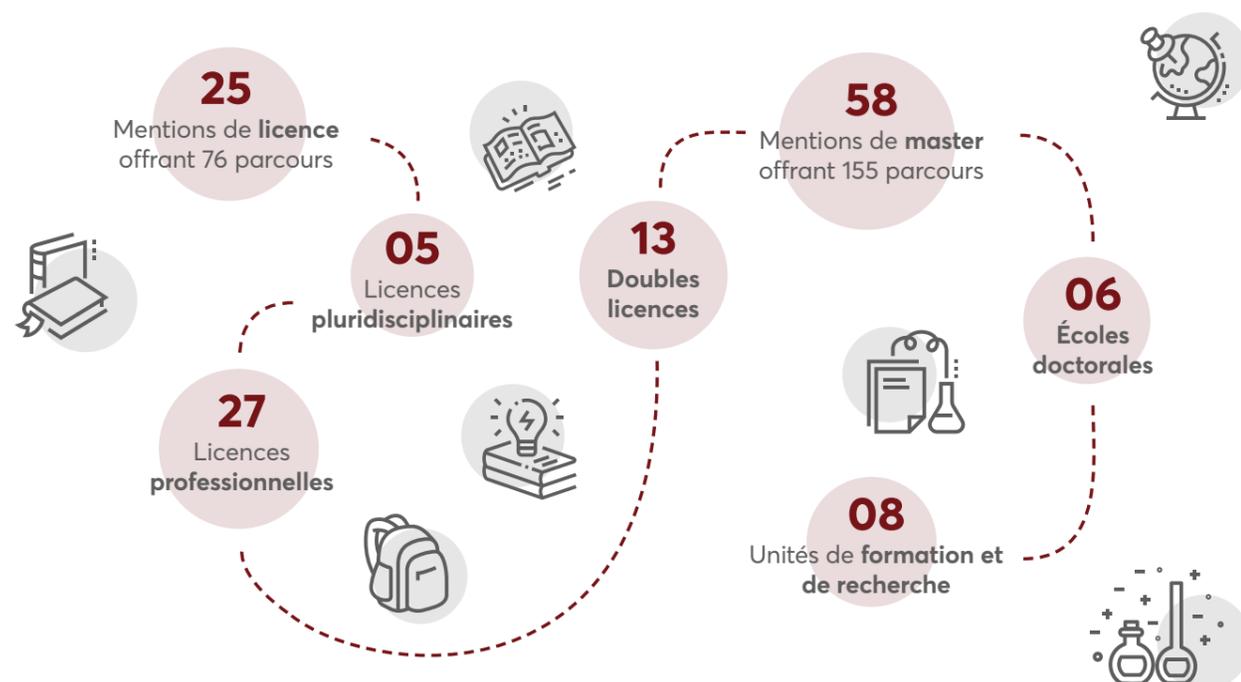
LA FORMATION EN BREF

Fondée sur la qualité de son offre de formation, ancrée sur une recherche pluridisciplinaire de haut niveau, l'Université Paris Nanterre est la seule université française à proposer l'ensemble des disciplines de sciences humaines et sociales sur un même site.

Elle veille également à encourager la réussite des étudiants et améliorer leur insertion professionnelle en proposant des programmes qui développent les savoirs non-académiques et les compétences personnelles (soft skills) dès la licence.

Novatrice, l'Université Paris Nanterre enrichit régulièrement son offre de formation et propose des modalités d'apprentissage innovantes, notamment par le recours au numérique. Résolument ouverte sur le monde, elle encourage la mobilité étudiante, les doubles diplômes, les échanges avec les universités partenaires à l'étranger.

L'OFFRE DE FORMATION EN CHIFFRES



FIN DE LA PHASE D'ÉVALUATION PAR LE HCÉRES

L'année 2018-2019 fût celle de la fin de l'autoévaluation des formations LMD3 et de leur évaluation par le Haut Conseil à l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

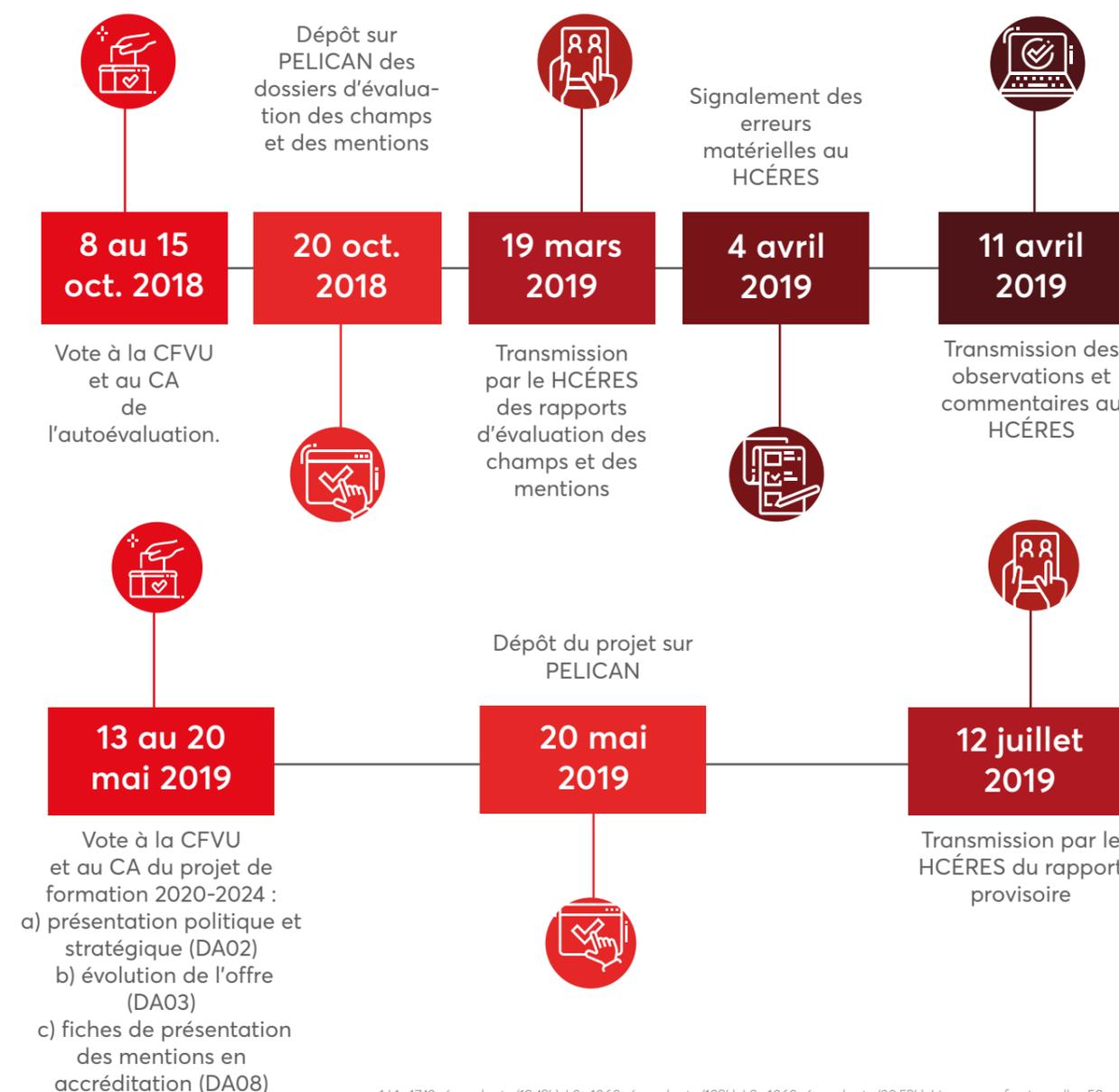
Le HCÉRES a salué la qualité des formations et le travail d'amélioration continue effectué par l'établissement et les équipes de formation, et a indiqué les principales pistes d'amélioration pour les années à venir.

Ce travail rétrospectif sur le LMD3 mené, il a fallu finaliser et exposer au HCÉRES le «**Projet d'offre de formation pour le contrat 2020-2024**».

Ce projet a été salué comme une offre de formation «**riche, lisible et de qualité**», et des pistes d'amélioration ont été esquissées.

Un long travail de plus de deux 2 ans, s'est ainsi achevé. Il a permis, même si le HCÉRES souligne l'absolue nécessité de progresser sur cette dimension, de livrer de nombreux indicateurs aux équipes de formation. Pour la première fois, en particulier, des enquêtes systématiques, complétant les enquêtes ministérielles, ont été menées sur le devenir de nos étudiants, et des synthèses ont été réalisées sur les stages effectués par les étudiants de chaque formation sur plusieurs années.

L'ensemble des formations a également fait l'objet d'une évaluation par les étudiants en 2018-2019 (4 avril – 7 juillet 2019), de façon à poursuivre notre inscription dans la dynamique d'amélioration continue¹.



¹ L1 : 1742 répondants (19,4%), L2 : 1068 répondants (19%), L3 : 1062 répondants (20,5%), Licence professionnelle : 58 répondants (10,7%), Master 1 : 963 répondants (24,9%), Master 2 : 548 répondants (17,8%).

CONCEPTION DE L'OFFRE LMD4

Initialement prévu pour un vote en fin d'année 2018, le cadrage de l'offre de formation pour la prochaine période d'accréditation (dit « LMD4 ») a fait l'objet d'une présentation et d'échanges dans chacune des composantes en janvier et février 2019, de façon à assurer son appropriation par toute la communauté.

Les conseils centraux de l'université ont ensuite adopté **quatre cadrages** (Licence, Doubles Licences, Licence professionnelle, Master) qui définissent les

principes de structuration et le cahier des charges de chacun des diplômes, de façon à garantir à tout étudiant, quelle que soit la mention dans laquelle il s'inscrit, une formation qui obéit à un même cahier des charges. Les maquettes-types, outre qu'elles favorisent une meilleure lisibilité des formations – notamment en termes de compétences –, permettent d'intégrer, dans toutes les formations, des dispositifs communs à l'établissement, qui sont un véritable levier pour initier des évolutions.

PARCOURSUP ET LA MISE EN ŒUVRE DES OUI SI

L'année 2018-2019 a été largement consacrée à **l'accompagnement de la première promotion PARCOURSUP**. L'université a mis en place des dispositifs d'accompagnement pour près de 1 600 étudiants admis en dispositif « OUI SI » – **Nanterre a ainsi été une des universités qui a accueilli le plus d'étudiants « OUI SI »**.

La direction des études prévue par la loi ORE et par l'arrêté Licence a été mis en place. Afin de reconnaître pleinement l'importance de cette charge, le

référentiel des charges pour fonction a été modifié de façon à ce qu'elle puisse désormais être intégrée dans le service des enseignants.

Un Test de Positionnement en Français Ecrit (TPFE) a été mis en œuvre de façon à identifier tous les étudiants de Licence 1 devant bénéficier d'un accompagnement en présentiel pour combler leurs lacunes, en lieu et place de l'Atelier de Langue Française médiatisé.

PREMIÈRES ACTIONS NCU SO SKILLED

L'année 2018-2019 a également vu le lancement officiel du NCU So Skilled, avec l'événement de lancement avec l'ANR le 24 octobre 2018 et l'événement organisé avec les partenaires de l'université le 18 mars 2019 à La Défense.

Un premier travail a été effectué pour anticiper, au sein de la future maquette de la Licence, les dispositifs du NCU amenés à se déployer dans les années à venir.

Par ailleurs, différentes équipes pédagogiques ont été mobilisées pour préciser les contours des soft skills et des dispositifs les favorisant (en particulier dans le cadre des Unités d'Enseignement –UE– Projet(s) et expérience(s) de l'étudiant.e et Compétences transversales et outils). Enfin, de nouveaux dispositifs pédagogiques ont été expérimentés sous forme de bonus au diplôme, en particulier le « Hackathon Paris Nanterre : Vers les Jeux ! ».



CULTIVEZ VOS
SOFT SKILLS
LIBÉREZ VOS
TALENTS

So Skilled!



04/09/2019 - Accueil des étudiants ERASMUS



18/03/2018 - Présentation du programme SO SKILLED

RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT APPLICATIF

L'environnement applicatif a été considérablement renforcé. D'une part, un nouvel outil de gestion des recours étudiants a été déployé à titre expérimental (recours sur les admissions à l'université), de façon à éviter la multiplication des voies d'entrée et à améliorer le suivi. Le projet est appelé à se déployer de façon progressive pour offrir une interface unique aux étudiants qui veulent saisir l'université (**application SAISINE**), au-delà de la problématique de

l'admission, dans l'optique d'un service à l'utilisateur simplifié.

D'autre part, **l'application AMETYS a été installée de façon à améliorer l'affichage de notre offre de formation dès la rentrée 2020** et à remplacer aussi bien les fiches formation du site web et les livrets pédagogiques papier élaborés par les composantes. L'objectif est de permettre un meilleur affichage du contenu de nos diplômes

DÉVELOPPEMENT DE L'IUT

Sous l'impulsion du Ministère et avec l'accompagnement de l'Etat, l'université a augmenté ses capacités d'accueil en IUT. **Ainsi, l'IUT dispose maintenant d'une filière TC (Technique de commercialisation) et de davantage d'étudiants en GEA (Gestion des entreprises et des administrations)**

Ces augmentations de capacités sont justifiées notamment en raison de la forte demande de ces filières, de leur forte professionnalisation et des liens étroits avec les milieux économiques.

Ainsi l'IUT de l'université voit se réaliser la création de **142 places supplémentaires** sur Parcoursup pour la rentrée 2019.

- 90 places pour la création du Département DUT TC
- 52 places pour la création d'options et formation par apprentissage en DUT GEA

A partir de la rentrée 2020, l'effet de l'ouverture de ces places supplémentaires (passage en deuxième année, nouvelle promotion de première année) conduit à un dédoublement de ces chiffres.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

La Boîte à Idées (Labo@ID) est le nom d'usage du **Laboratoire d'Innovation et de Développement pédagogique et numérique, qui a vu le jour au printemps 2019** au sein de l'Université Paris Nanterre. Cet espace d'échange et d'action pédagogique est né pour répondre à la forte attente de la communauté universitaire.

Face aux évolutions qui se dessinent à l'interface de l'enseignement, de la recherche et des nouvelles technologies, face aux appels d'offre nationaux ou régionaux qui se multiplient, il était urgent d'inventer une nouvelle structure pour répondre aussi efficacement que possible aux besoins nouveaux de l'université. **Ce laboratoire, cette « boîte à idée » pédagogique et numérique, entend répondre, dans un premier temps, aux objectifs suivants :**

→ **Création et animation d'un site Internet à partir de la rentrée 2019-2020.** Ce site doit offrir un espace d'information centralisé, ouvert sur l'ensemble des ressources et des informations pertinentes pour les enseignants désireux d'innover dans leur pratique pédagogique. Ils pourront y trouver des formations pédagogiques, des ressources en ligne, des appels à projets pédagogiques, des dispositifs de soutien et d'accompagnement, la présentation des lieux et des matériels disponibles au sein de l'université, de la veille pédagogique et technologique, des retours sur des projets et des expériences en cours, etc.

→ **Création et animation d'un espace permanent d'échange et de réflexion favorable au partage d'expérience, pour stimuler les collaborations et**

l'essaimage, pour animer des dynamiques collectives, pour donner forme à des projets et en favoriser la réussite. Dans cette perspective, la Boîte à idées propose régulièrement, depuis avril 2019 des cafés pédagogiques et des petits-déjeuners thématiques, au plus près des préoccupations et des demandes des enseignants.

→ **Création d'un point d'ancrage et d'animation pour coordonner et stimuler les initiatives personnelles et collectives, autour d'objectifs communs et en cohérence avec les besoins prioritaires de l'université.** Il s'agit, à court terme, de mettre en lumière et en mouvement un vivier d'expertises diverses, qui doit être un levier puissant pour répondre avec efficacité aux attentes et aux ambitions de la communauté.

Cette Boîte à Idées, conçue comme une structure d'appui, d'incitation et d'échange autant que comme un vivier de compétences et un laboratoire d'expérimentation pédagogique fondé sur la pratique et le partage d'expérience, pourra très rapidement donner du sens, du dynamisme, de la visibilité et de l'efficacité aux transformations pédagogiques et numériques.

Un premier appel à proposition a été publié le 25 mai 2019 et a suscité une quinzaine de projets qui donneront lieu pour la plupart à des expérimentations en 2019-2020.

18/03/2019 - Journée portes ouvertes des masters





Bâtiment Max Weber - Campus de Nanterre

RECHERCHE

- La recherche en bref p.38
- La recherche en chiffres p.38
- Pilotage de la recherche p.39
- Partenariats scientifiques p.39
- FOCUS : Éthique de la recherche** p.40
- Valorisation de la recherche et ingénierie de projet..... p.41
- Écoles doctorales et professionnalisation.....p.42
- FOCUS : Diffusion de la recherche**p.43
- Politique documentaire et diffusion scientifique p.44
- FOCUS : La contemporaine** p.46
- FOCUS : CRCN - Centre de Ressources et Culture Numériques** p.48

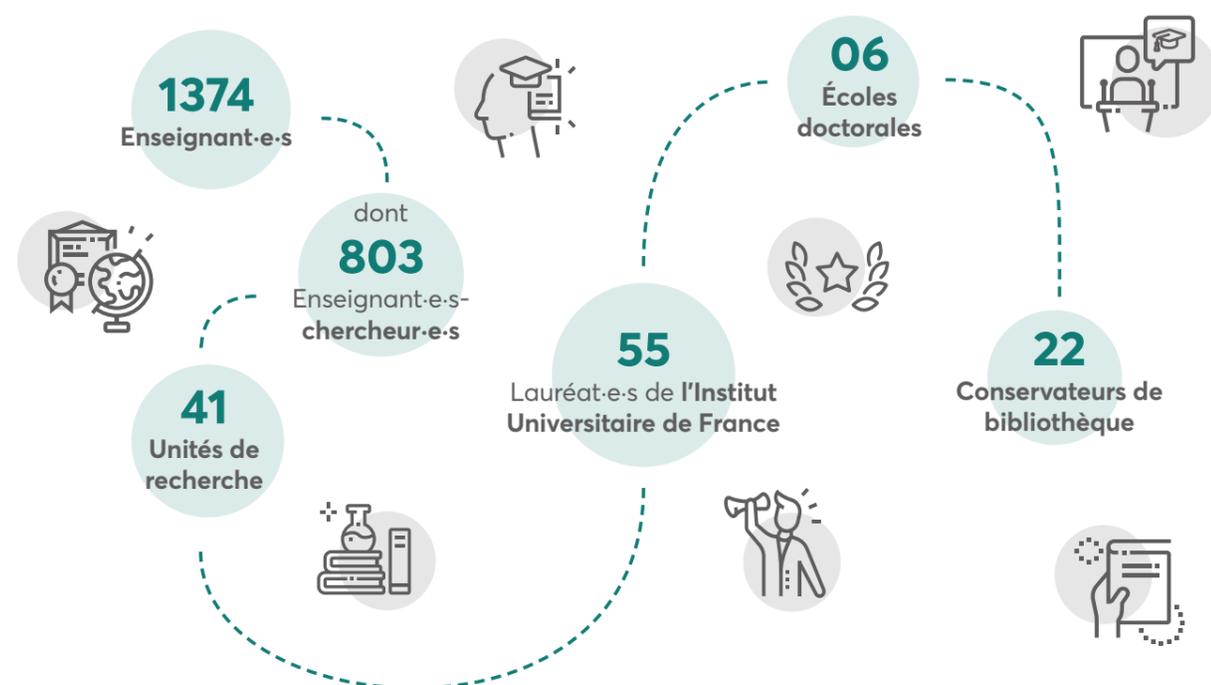
LA RECHERCHE EN BREF

L'Université Paris Nanterre est la seule université française à couvrir tout le champ des sciences humaines et sociales : arts et littératures, sciences sociales, droit et science politique, économie et management, psychologie et éducation. La recherche de l'université s'étend aussi aux technologies et aux mathématiques.

Des domaines de recherche qui se déploient au sein de plateformes de sciences sociales expérimentales, de programmes de recherche interventionnelle et d'une politique de science ouverte.

Cette activité scientifique s'appuie sur des ressources documentaires remarquables, au travers notamment de sa bibliothèque universitaire multi-sites et numérique et de ses presses universitaires, son centre de formation aux métiers du livre et la Maison de l'Archéologie et Ethnologie ou la création de La contemporaine qui réunit en un même lieu bibliothèque, centre d'archives, musée, lieux d'exposition temporaire, et espaces de formation.

LA RECHERCHE EN CHIFFRES



PILOTAGE DE LA RECHERCHE

Pilotage financier

Le financement de la recherche se fondant sur la dotation État affectée à la recherche ainsi que sur des ressources propres liées aux contrats de recherche, l'objectif était de redresser une tendance baissière et de développer les ressources propres de manière significative. **L'année 2018 est celle d'une inversion des ratios : 55,7% des ressources proviennent de contrats de recherche, contre 44,3% provenant de la dotation État.**

Les ressources propres évoluent de 50% par rapport à 2017. 35% des financements proviennent de projets ANR et Labex ; 5% des financements sont liés à des projets européens ou internationaux. Les projections pour 2019 indiquent une hausse continue de 10 à 20 % des ressources provenant de la recherche contractuelle.



PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

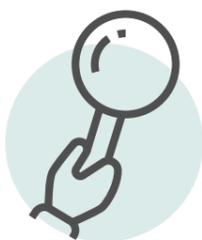
→ **L'accompagnement de la MAE (Maison Archéologique et Ethnologie) dans sa mutation vers la MSH-Mondes (Maison des Sciences de l'Homme) s'est poursuivi** par un soutien plus appuyé à des appels à projets ouverts à l'ensemble des unités de recherche des tutelles désireuses de faire converger leurs problématiques de recherche avec l'un des 6 axes définis par la MSH : l'anthropologie funéraire et l'homme face à la mort ; migrations et mouvements de population ; phénomènes de transition historique ; devenir objet : de l'archéologie au design ; imaginaires ; l'humain en sciences humaines et sociales.

→ **L'intégration de la recherche de l'université dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux s'est affirmée par l'adhésion ou le renouvellement des conventions d'adhésion à plus de 29 réseaux de recherche** dont 15 groupements d'intérêt scientifique (GIS) notamment les 4 principaux GIS aréaux et le GIS Institut du Genre.

→ **Les liens avec l'Institut d'Études Avancées de Paris ont également été confirmés et resserrés**, ce qui a permis à l'université de participer au projet pilote d'accompagnement au montage de projets ERC (European Research Council) « Starting » et

Consolidator » mis en place par le Réseau français des IEA : visant les projets de jeunes chercheur.euse.s et enseignant.e.s-chercheur.euse.s, le programme missionné par le MESRI va se développer sur deux ans. Par ailleurs, de nombreux accords-cadres de recherche ont été conclus en Europe (Allemagne, Pays-Bas...) et hors Europe (États-Unis, Brésil, Canada, Chili, Colombie...).

→ **Un accent particulier a été placé sur l'accueil de chercheurs étrangers** : 24 invités recherche et 3 lauréats PAUSE ont ainsi pu venir enrichir les travaux de nos unités de recherche. La recherche active de co-financements et le pilotage rapproché du programme par la chargée de mission et par la directrice du SAR ont placé l'université parmi les premiers établissements d'accueil de chercheurs menacés dans leur pays d'origine. Les conditions d'accueil ont été améliorées par l'exploration de partenariats avec les collectivités locales et par le développement de relations de confiance avec le Collège de France, coordinateur national du programme PAUSE. Dans la dynamique liée à l'ouverture du Campus Condorcet à l'automne 2019, l'université porte un projet fort, celui d'une Université en Exil (UXIL).



FOCUS : Éthique de la recherche

La mission « Éthique de la recherche » s'est déployée en 2018-2019 et va se poursuivre en 2019-2020. **Ses objectifs sont de doter l'établissement d'un dispositif complexe et efficace de prise en charge des enseignants-chercheurs et de leurs projets, dans l'optique d'une sécurisation des personnes, des activités et des données de la recherche.** La mission se situe à l'interface de nombreux services, en dialogue avec la déléguée à la protection des données (DPO) de l'établissement et en prise directe avec les activités de formation et de recherche des UFR.

La mission implique un important travail de coordination avec le Comité d'Éthique de la ComUE Paris Lumières et des entités extérieures : l'OFIS (l'Office Français de l'Intégrité Scientifique), la fédération française des CER (Comités d'Éthique Recherche).

Plusieurs projets devraient être opérationnels en 2020 :

- **Élaboration d'un projet de Comité d'éthique de la recherche** (CER UPN), il aurait pour fonction d'expertiser les projets de recherche RIPH de Paris Nanterre qui lui sont soumis et qui ne relèvent pas d'un CPP, afin d'émettre des avis éthiques formels. Si ces avis sont favorables, les chercheur.euse.s pourront les utiliser pour revendiquer l'éthique de leur projet auprès des revues qui les exigent ainsi que dans le cadre d'appel à projet (comme des ANR, H2020...).
- **Élaboration en cours de la politique et des procédures de traitement des manquements à l'intégrité scientifique.**
- **Élaboration et construction d'un site internet Paris Nanterre sur « éthique, déontologie et intégrité scientifique »** qui se présente de façon la plus simple et complète possible. L'idée étant de faciliter le travail des chercheur.euse.s.

VALORISATION DE LA RECHERCHE ET INGÉNIERIE DE PROJET

La politique incitative mise en place en 2018 a commencé à porter ses fruits : la synergie avec la Fondation de l'université s'est accrue et a permis le portage de plusieurs conventions de recherche, notamment l'accompagnement de la convention de mécénat « La Défense en perspectives ». **Le service de la valorisation de la recherche a conclu plus de 145 contrats de recherche, dont 57%** sont des contrats de recherche lucrative portés par 32 unités de recherche différentes. **Avec un taux de 45% des contrats concernant le secteur privé, l'université est en pointe dans le développement de la recherche appliquée en SHS.**

L'année s'est distinguée par le dépôt d'un nombre grandissant de projets ANR. 14 pré-propositions ont été déclarées éligibles par l'ANR, 8 ont passé la première phase de sélection et 5 projets ont été finalement retenus pour financement, portant le taux de réussite de l'université à 35% (par rapport à un taux global de sélection final par l'ANR de 15%). Le rôle moteur de l'université dans le réseau Cap ANR et l'amélioration de la communication à l'intention de la communauté des chercheur.euse.s

(en particulier par l'accueil de l'ANR Tour à l'automne 2018 et à l'automne 2019 et par la publication d'une newsletter mensuelle signalant les appels à projets ouverts) ont été cruciaux dans ce processus.

Une diversification des financements a également été mise en œuvre de sorte que le nombre des projets européens soumis dans les dispositifs du programme Horizon 2020 (ERC, MSCA, Défis sociétaux) est en augmentation. Sur le campus, ces dossiers ont été travaillés collectivement en organisant une « Master Class » en partenariat avec la MAE, pour l'accompagnement du dépôt des dossiers pour les bourses individuelles Marie Curie. Deux projets européens émanant de l'établissement (H2020 et MSCA) ont été récompensés en 2018-2019.

L'Université Paris Nanterre est par ailleurs une des universités qui compte le plus grand nombre de chercheurs membres de l'IUF au niveau national, avec plus de 55 collègues dont la recherche de très haut niveau bénéficie de cette reconnaissance et de ce soutien.

Bâtiment Max Weber - Campus de Nanterre



ÉCOLES DOCTORALES ET PROFESSIONNALISATION

Avec **1163 doctorants inscrits en 2018-2019** et **356 thèses financées**, l'Université Paris Nanterre propose un **programme doctoral dense et attractif**. Comme pour le reste de l'établissement, l'année a été marquée par l'autoévaluation et la réflexion sur les points forts et les points faibles du dispositif d'encadrement et de formation des doctorants.

La communication fluide avec les écoles doctorales sur les financements des thèses a permis de diversifier ces financements : contrats doctoraux classiques (40), contrats doctoraux des ENS, bourses CIFRE, contrats doctoraux de l'Institut des Amériques. L'obtention d'un contrat doctoral du MESRI au titre du handicap a également mis en lumière l'action du collège doctoral visant la démocratisation de l'accès aux

études doctorales. Le rôle de formation de l'université s'étend aux niveaux plus élevés de la formation des enseignant.e.s-chercheur.euse.s avec plus de 29 habilitations à diriger les recherches soutenues dans l'établissement sur la période.

La mise en place d'un nouveau dispositif de co-direction de thèse à l'international a permis de compléter le dispositif de cotutelles qui était très performant, mais montrait ses limites dans le cas de pays n'ayant pas d'accord de coopération stabilisé avec la France ou pratiquant des frais d'inscription rédhitoires. À l'heure actuelle, l'établissement compte plus de 155 thèses en cotutelle avec plus de 35 pays partenaires, les 4 principaux pays étant l'Italie, la Tunisie, le Canada et l'Allemagne.

PANORAMA DES THÈMES DES ÉTUDES DOCTORALES

1163 doctorants au total dont :



LETTRES, LANGUES
ET SPECTACLES

222

doctorant.e.s



CONNAISSANCE, LANGAGE
ET MODÉLISATION

273

doctorant.e.s



ÉCONOMIE, ORGANISATION
& SOCIÉTÉ

152

doctorant.e.s



DROIT & SCIENCE
POLITIQUE

298

doctorant.e.s



MILIEUX CULTURELS &
SOCIÉTÉ DU PASSÉ ET
DU PRÉSENT

303

doctorant.e.s



155

thèses en cotutelles
avec plus de

35

pays partenaires



SCIENCES DU SPORT,
DE LA MOTIRICITÉ &
DU MOUVEMENT HUMAIN

27

doctorant.e.s



FOCUS : Diffusion de la recherche

L'Université Paris Nanterre s'illustre de manière notable dans le domaine de la diffusion de la recherche par le biais de ses presses universitaires et l'utilisation de nombreux médias qui augmentent le rayonnement des travaux des chercheur.euse.s.



→ Les Presses de Paris Nanterre ont une force de frappe remarquable :

34
ouvrages papier



5
revues



Publiés en 2018, leur activité n'a cessé de croître, ainsi que leur créativité. Plusieurs nouvelles collections ont vu le jour, en particulier des collections de poche visant un public au-delà des confins de l'université et du monde académique. Le partenariat avec le Collège international de Philosophie s'est montré à cet égard particulièrement fructueux.

→ Le catalogue numérique, en lien avec Open Edition Books, est très riche et orienté sur l'open access.



76
ouvrages numérisés ou sont en
cours de numérisation au cours
de l'année 2018-2019

3 revues natives en **open acces**,
soit **55** numéros en ligne.



→ L'activité de vulgarisation s'illustre également par la collaboration en tant que membre fondateur de **The Conversation**, dont les articles sont régulièrement republiés par *Le Monde*, *Libération*, *Ouest France* ou le *Huffington Post*. En 2018, les chercheurs de l'université Paris Nanterre ont publiés :

THE CONVERSATION

62
articles dans *The Conversation*

plus d'un **1M** de vues



POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET DIFFUSION SCIENTIFIQUE

L'université a poursuivi et renforcé cette année les orientations qu'elle avait déjà prises en matière de politique documentaire et de diffusion de la recherche. Sur le campus, l'aménagement du Centre de ressources et de culture numériques (CRCN), en cours dans une aile de la bibliothèque universitaire, est ainsi entré dans une seconde phase de réflexion, destinée à en préciser les usages et les services.

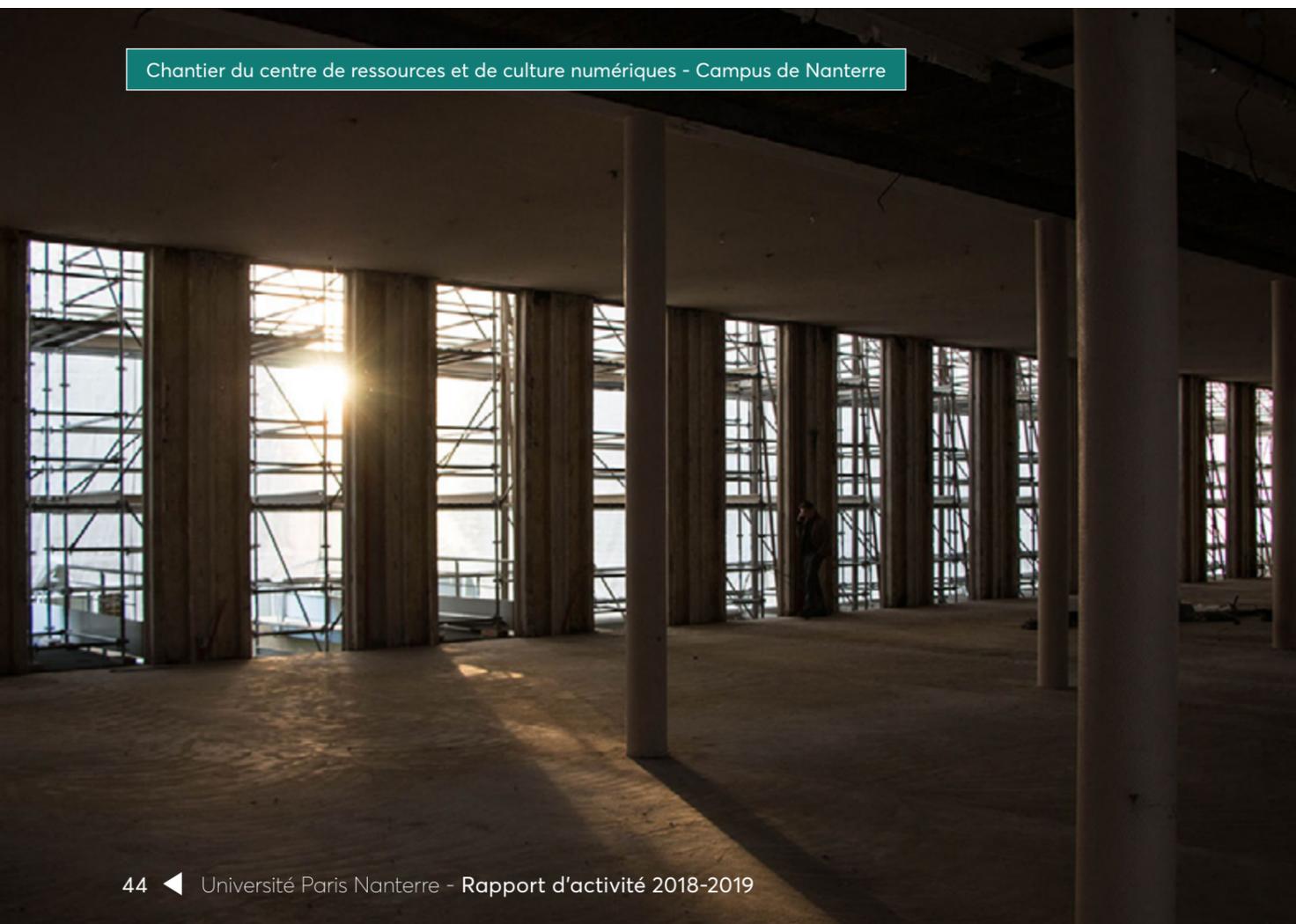
Au sein du Service commun de la documentation, l'engagement de l'université en faveur des archives ouvertes s'est traduit par l'alimentation de notre portail sur la plateforme HAL-SHS, et l'organisation de diverses initiatives à l'occasion de l'Open Access Week, dont un HALathon permettant d'accompagner les dépôts de publications.

L'exposition de données ouvertes sur la plateforme du conseil départemental Open Data Hauts-de-Seine est le résultat d'un groupe de travail qui a réuni notamment des personnels de la DRED et de la MAE. Des collaborations au sein de l'Université Paris Lumières ont également permis la publication d'un guide pratique sur le Règlement général pour la protection des données (RGPD) à l'intention des chercheurs.

Enfin, l'université a continué de participer aux activités de réseaux inter-institutionnels, parmi lesquels le réseau des Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (GIS URFIST) qui a financé un premier ensemble de projets, et les groupes de travail de la Coordination des universités de recherche intensive françaises (CURIF).



Chantier du centre de ressources et de culture numériques - Campus de Nanterre



Bâtiment René Ginouvès - Campus de Nanterre



FOCUS : La contemporaine

Après l'ouverture du bâtiment de la formation continue en 2017-2018 sur le campus de Nanterre, **la construction du bâtiment de La contemporaine (Ex-BDIC) à l'entrée de l'université (côté gare Nanterre Université) a commencé à la fin de l'année 2018**. Sous maîtrise d'ouvrage du rectorat de Versailles et avec l'accompagnement de l'Etablissement public d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Epauf), ce nouveau bâtiment regroupera l'ensemble des activités de La contemporaine qui, jusqu'aujourd'hui, étaient réparties entre le site des Invalides et l'aile ouest de la bibliothèque universitaire sur le campus de Nanterre.



→ Ouverture prévue à l'automne 2020

Plan d'architecte de La contemporaine - Campus de Nanterre



LE BÂTIMENT DE LA CONTEMPORAINE ABRITERA

-  7400 m²
-  Autour d'un hall d'accueil généreux ouvrant sur un **jardin paysager**
-  Une **salle de lecture**
-  Un **lieu de médiation culturelle et scientifique** qui accueille une exposition permanente, des expositions temporaires
-  Des **espaces de formation**
-  Le bâtiment permettra aussi de stocker **les collections du musée** et **des archives** de la contemporaine
-  Et accueillera l'ensemble **ses services internes**

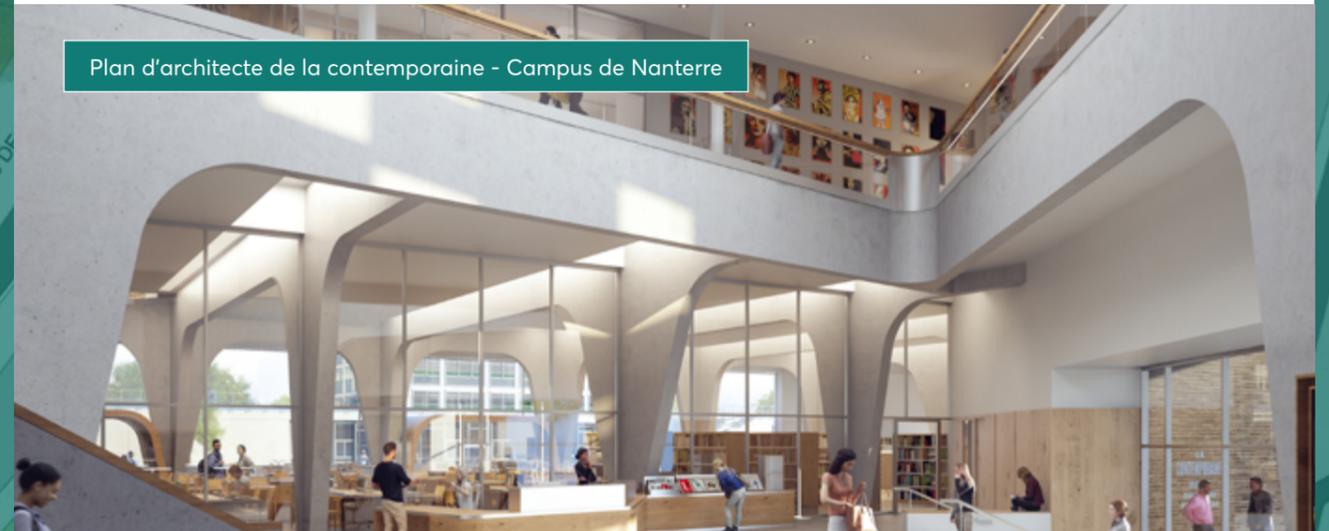
Ce nouveau bâtiment, financé dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER) 2015-2020, s'inscrit dans le programme national des éco-cités, avec le soutien du territoire Paris Ouest la Défense, et bénéficie à ce titre d'un financement complémentaire du programme des investissements d'avenir Ville de demain à hauteur d'1.4M€.

Intégralement chauffé et rafraîchi par un système pompe à chaleur géothermique, équipé de toitures végétalisées, et avec des émissions de CO₂ très faibles, le bâtiment de La contemporaine est une réponse aux ambitions de neutralité carbone de l'Etat et conforte avec le bâtiment Max Weber, l'université comme un acteur engagé de la construction durable.

Par ailleurs, et pour son système de production d'énergie renouvelable géothermique, le bâtiment de La contemporaine participe à l'atteinte des objectifs ambitieux de la région en matière de développement des énergies renouvelables et de limitation de la pollution atmosphérique, et a bénéficié également en 2019 d'une aide financière du Fonds chaleur attribué par la région Ile-de-France.

L'intégralité des marchés de construction ont été notifiés à l'automne 2018, le chantier a démarré depuis et ce bâtiment devrait être livré à l'automne 2020.

Plan d'architecte de la contemporaine - Campus de Nanterre





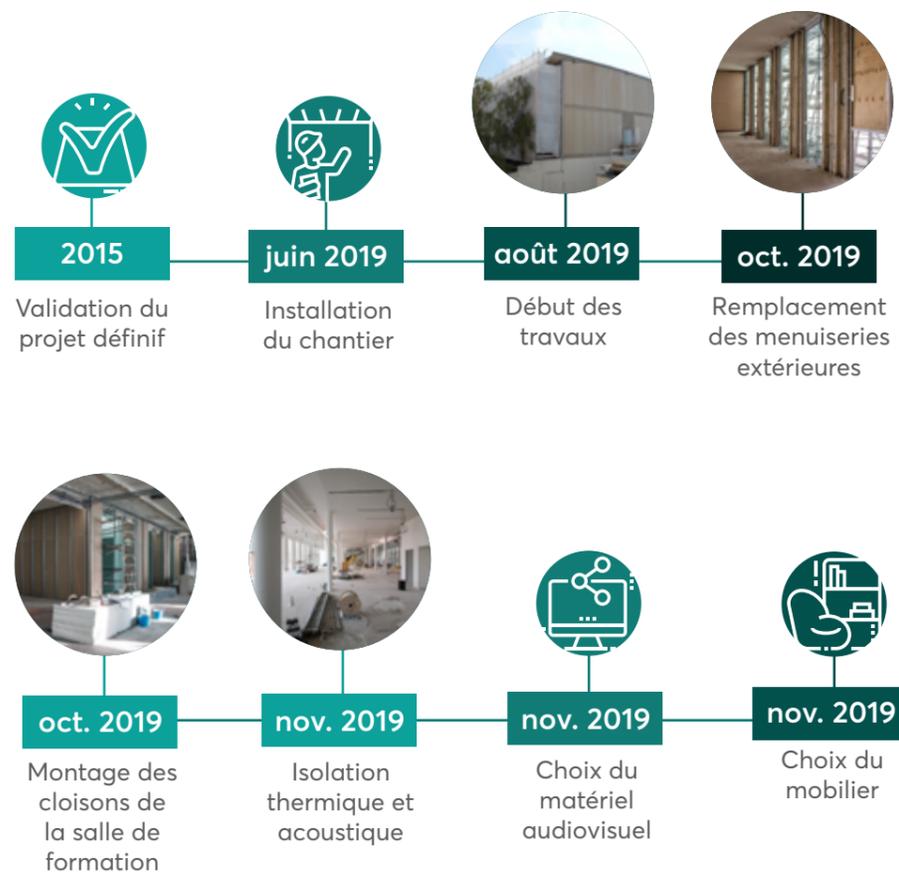
FOCUS : CRCN

Centre de Ressources et Culture Numériques

L'année 2018-19 aura été pour le Centre de ressources et culture numériques, celle des études avant travaux.

Le CRCN prendra place au rez-de-chaussée de l'aile sud de la bibliothèque universitaire qui accueillait jusqu'à présent la BU. Cette BU voulue comme un espace d'expérimentation d'un nouveau type, favorisait le travail collaboratif mais aussi permettait la mise à profit de temps de détente pour les étudiant.e.s. Le CRCN s'en inspirera mais offrira aussi de nombreux espaces de travail collaboratif numériques de tailles variables (2 à 10 personnes) et mettra à disposition également des services « numériques » innovants en direction des étudiant.e.s et personnels ainsi qu'en direction des visiteur.se.s extérieurs, qu'ils soient lycéen.ne.s, entrepreneur.se.s ou salarié.e.s. **Le CRCN, renforcera ainsi les liens territoriaux, en particulier mais non exclusivement, cela dans le cadre du projet « territoire d'innovation de grande ambition » (TIGA) dont la région Ile-de-France est lauréate, et auquel l'Université Paris Nanterre est associée.**

CHRONOLOGIE DU CHANTIER



→ LE CRCN C'EST :

880 m²



189 places assises



15 cabines de travail individuel et en groupe



40 ordinateurs et tablettes empruntables



6 grands écrans et tables tactiles



→ DANS LE CENTRE JE POURRAI :



Travailler seul ou en groupe



Découvrir des ressources



Proposer des idées et participer à des projets



Assister à des événements variés



Emprunter du matériel pour quelques heures ou la journée



Assister à des ateliers et formations

Enfin, et concernant les financements, ce projet bénéficie des financements liés à la loi ORE, des apports conséquents du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et de l'Union Européenne (Feder), ainsi que de la valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE).



i INTERNATIONAL

- Un rayonnement international de la Recherche et de la Formation p.52
- L'amélioration de l'accueil des étudiant.e.s internationaux p.53
- La mobilité internationale en chiffres p.54
- La structuration de partenariats privilégiés en Europe et en Afrique p.55
- FOCUS : EDUC**..... p.56



Bâtiment Jean Rouch - Campus de Nanterre

UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

L'Université Paris Nanterre rayonne amplement à l'international. Ses enseignants-chercheurs s'inscrivent dans les réseaux scientifiques internationaux de diverses manières : co-tutelles et co-directions de thèse internationales, post-docs, chercheurs invités, co-publications internationales, etc. Le classement QS est un indice incontestable de sa très bonne réputation internationale : en 2019, non seulement l'université confirme sa présence dans le classement général au rang 801-1000, ce qui correspond au 25^{ème} rang au niveau national, mais aussi un nombre croissant de disciplines y font leur entrée, attestant d'une nette tendance à la hausse.

Son rayonnement est aussi le fait de ses formations. Les cursus internationaux de l'Université Paris Nanterre, sont toujours très reconnus au niveau national. Plus largement, l'attractivité est attestée par la présence d'une importante population d'étudiant.e.s internationaux dans tous les niveaux de diplôme : ils

sont 5 818 en 2018-2019, soit 17 % de la population étudiante totale. Dans leur immense majorité, ce sont des étudiant.e.s en mobilité individuelle, c'est-à-dire inscrits dans les diplômes de l'université.

Le 25 novembre 2018, le Premier Ministre a annoncé la mise en place du Plan « Bienvenue en France » destiné à relancer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur français. L'un des volets de ce plan consiste en la mise en place de « frais différenciés » pour les niveaux Licence et Master, pour les étudiant.e.s étrangers hors Union Européenne. Cette mesure a suscité les plus vives inquiétudes au niveau national, et tout particulièrement à l'Université Paris Nanterre, profondément attachée à sa mission de responsabilité sociale et de coopération internationale. Dans les mois qui ont suivi, l'université a travaillé à la mise en place d'une exonération partielle (à hauteur des droits des étudiant.e.s français) pour les étudiant.e.s concernés par la mesure.

L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX

L'université est depuis longtemps très impliquée dans l'accueil des étudiant.e.s internationaux. Elle a développé une solide expertise dans l'accueil des étudiant.e.s d'échange (587 étudiant.e.s entrants en 2018-2019). Plus récemment, elle a mis en place un dispositif d'accueil pour les étudiant.e.s en situation d'exil : cette année, deux cohortes de 20 étudiant.e.s au premier semestre et de 15 étudiant.e.s au deuxième semestre, principalement originaires d'Afghanistan, du Soudan, du Bangladesh et de Syrie, ont reçu une formation gratuite intensive de français langue étrangère en partenariat avec le centre de Français pour Etudiants Etrangers (FETE), destinée à leur permettre de reprendre des études universitaires en France.

De plus l'université a répondu à un appel à projet visant lui aussi à améliorer l'accueil des étudiant.e.s

internationaux, dans le cadre du Plan « Bienvenue en France ».

Trois projets ont été retenus :

- ➔ le premier vise à créer deux modules à distance de Français Langue Etrangère afin de renforcer les compétences linguistiques des étudiant.e.s internationaux non francophones
- ➔ le deuxième a pour but de monter deux modules à distance d'anglais à destination des personnels de l'université
- ➔ le troisième permet de mettre en place un système de parrainage ouvert à tous les étudiant.e.s internationaux. Ces trois séries d'actions doivent être mises en place progressivement au cours de l'année 2019-2020 pour un plein déploiement pour la rentrée 2020.



04/09/2019 - Accueil des étudiant.e.s ERASMUS

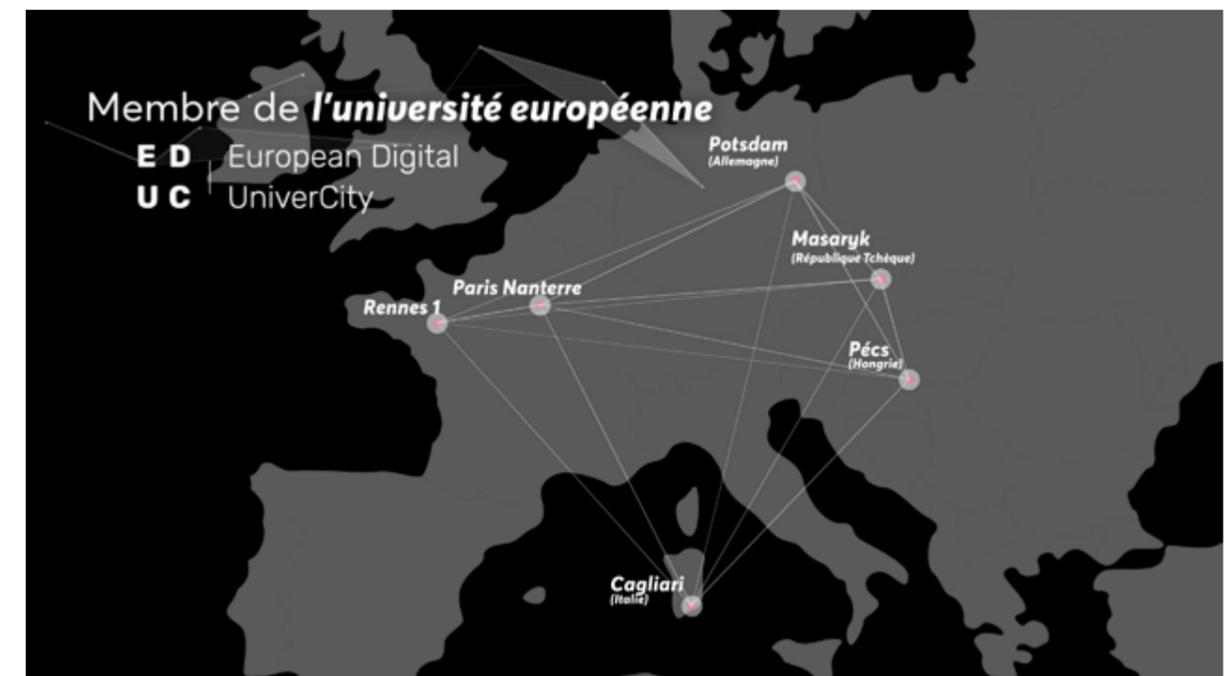


LA STRUCTURATION DE PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS EN EUROPE ET EN AFRIQUE

L'Université Paris Nanterre compte près de 400 partenariats internationaux, ce qui représente un riche un maillage couvrant plus de 70 pays du monde. Les enquêtes réalisées en 2017-2018 sur les formations internationales et sur les coopérations de recherche internationales ont cependant permis d'identifier et de choisir, parmi eux, les universités avec lesquelles il apparaît stratégique de renforcer ou de développer une coopération durable et multi-forme, qui articule recherche et formation et qui associe divers champs disciplinaires quand cela est possible. En 2018-2019, cet effort s'est principalement concentré sur la consolidation de partenariats dans l'espace de l'Union Européenne, avec la constitution de European Digital UniverCity, une alliance de six universités européennes (cf. Focus EDUC p.55). Mais

il a également permis d'initier la structuration d'un réseau de partenaires dans la région des Balkans (Kosovo, Albanie, Bosnie), principalement dans le domaine du droit, et grâce au soutien du Programme Erasmus+ (Mobilités Internationales de Crédit). Enfin, le succès à plusieurs appels à projets émanant du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (ADESFA) et de l'Union Européenne (Erasmus+ Mobilités Internationales de Crédit) a permis de commencer à structurer plusieurs partenariats de formation en Afrique (Sénégal, Nigéria, Ethiopie) alors qu'il n'en existait aucun à ce jour – ce qui est très paradoxal lorsque pas moins des deux-tiers des étudiant.e.s en mobilité individuelle hors-Europe de l'université sont originaires de ce continent.

L' EUROPEAN DIGITAL UNIVERCITY (EDUC), UNE ALLIANCE DE SIX UNIVERSITÉS EUROPÉENNES



Un projet de mobilité ?

C'est à prévoir une année à l'avance ! Ne tardez pas.

Qui peut m'aider financièrement ?

Le Service des relations internationales vous accompagne pour candidater à des aides financières du Ministère de l'Enseignement Supérieur, d'Erasmus +, de la région Île-de-France...

Quelles sont les façons de partir à l'étranger ?

Doubles diplômes, programmes d'échanges, assistantat en langues, stages à l'étranger...

Quel type de profil est concerné ?

L'intégralité de la communauté universitaire est concernée par la mobilité.



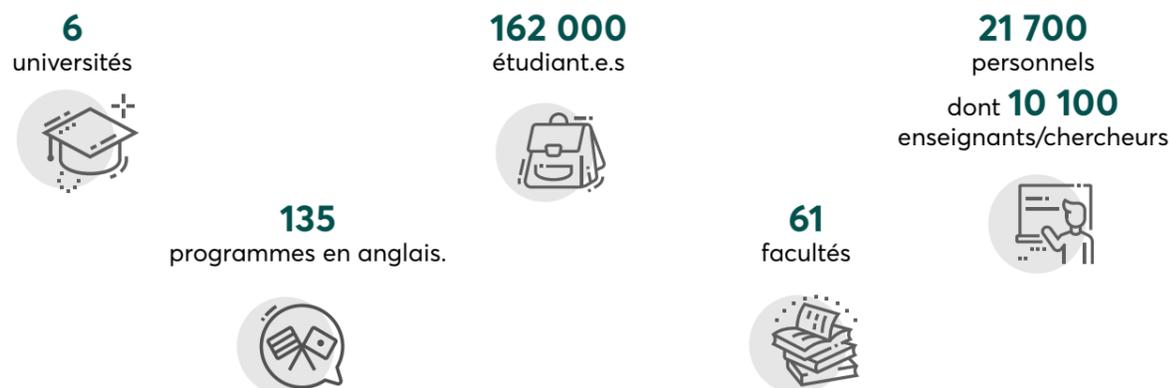
FOCUS : EDUC

La construction de l'alliance **European Digital UniverCity (EDUC)** a été l'un des grands projets de l'année 2018-2019. A la suite du discours du Président de la République sur l'Europe en septembre 2017 à la Sorbonne, la Commission Européenne a lancé un appel à projet « université européenne » via le Programme Erasmus+ en octobre 2018. Cet appel avait pour objectif premier de concevoir des dispositifs permettant une coopération renforcée dans le domaine de la formation, d'augmenter les mobilités étudiantes (avec un objectif de 50%), et des personnels enseignants et administratifs. Ses trois autres grands principes sont la promotion de l'inclusion (géographique, sociale, etc.), du multilinguisme et de l'interdisciplinarité.

L'Université Paris Nanterre s'est rapprochée de ses partenaires les plus anciens et les plus solides.



AU TOTAL, EDUC C'EST :



EDUC a eu l'immense plaisir d'être sélectionnée parmi les 17 premières alliances lauréates de l'appel à projet en juin 2019. Elle bénéficie d'un financement de 5 millions d'euros sur trois ans, que devrait doubler le gouvernement français, afin de mettre en place ses actions.



FOCUS : EDUC

Son projet est explicitement généraliste, non restreint à une thématique unique, de manière à ce que chacun puisse y trouver sa place (toutes les universités de l'alliance, et toutes les communautés de chaque université). **Il vise à construire un cadre durable au sein duquel de multiples opérations de coopération pourront se déployer, avec pour objectif central celui de la mobilité des étudiant.e.s et des personnels. Elle repose ainsi sur quatre grands piliers :**

1/ Poser les bases structurelles de la coopération : mettre en place une gouvernance inclusive, rapprocher nos équipes administratives et pédagogiques, établir une plateforme digitale qui permette l'accès aux informations et ressources.

2/ Travailler à augmenter les mobilités : de manière à pouvoir tendre à terme vers une mobilité de 50% de nos étudiant.e.s : en renforçant les mobilités classiques, mais aussi en développant les mobilités courtes, les mobilités virtuelles, et les mobilités mixtes.

3/ En s'appuyant sur les deux premiers piliers, offrir à nos étudiant.e.s des dispositifs permettant l'acquisition de tout un ensemble de connaissances et de compétences profondément « européennes » : des approches multidisciplinaires sur les grandes questions européennes, le multilinguisme avec l'apprentissage des langues de partenaires, la transdisciplinarité avec la possibilité d'acquérir des crédits dans d'autres disciplines que celle(s) de son diplôme, l'apprentissage par la recherche, l'entrepreneuriat, etc.

4/ Projeter EDUC au-delà des six partenaires de l'alliance, en étudiant la possibilité de développer des partenariats internationaux communs, de renforcer les liens avec nos territoires respectifs, et de mettre les résultats de notre expérimentation collective à la disposition de toutes les universités européennes.

26/06/2019 - Lancement du réseau EDUC par les 6 présidents des universités EDUC à Bruxelles





Bâtiment Pierre Grappin - Campus de Nanterre

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Nouveaux partenariats avec les acteurs du territoire p.60
Fondation de l'Université p.61

NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'année qui vient de s'écouler a été l'occasion pour l'université de renforcer considérablement ses liens avec le territoire et les partenaires socio-économiques.

En premier lieu la création de la chaire « La Défense en perspectives », officiellement lancée le 9 septembre 2019, a permis de réunir 7 entreprises privées et 4 acteurs territoriaux publics. Elle fédère autour de son programme scientifique, établi sur 3 ans, 31 enseignant.e.s-chercheur.euse.s et jeunes chercheur.euses.s de notre université relevant de 10 orientations disciplinaires/sous-disciplinaires différentes mobilisées pour réaliser 18 études d'envergure nationale et internationale. Ces travaux pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales doivent contribuer à

penser le devenir des quartiers d'affaires mondiaux dans leur relation avec les villes, les territoires et leurs acteurs et s'inscrire plus largement dans le champ des réflexions stratégiques sur l'avenir du travail. Ces défis majeurs constituent une réelle opportunité de fédérer de grandes entreprises, des acteurs territoriaux et le monde de la recherche pour réfléchir et co-construire ensemble au travers de notre université et sa fondation.

Pour la troisième année consécutive s'est tenu en nos murs le **Challenge BNP Paribas** montrant que les ponts établis entre le monde académique et le monde des entreprises sont non seulement possibles mais pérennes. 10 projets individuels et collectifs ont été primés.

FONDATION DE L'UNIVERSITÉ

La Fondation partenariale de l'Université Paris Nanterre (FUPN), créée en 2015, a poursuivi son développement au cours de l'année 2018-2019. Elle a augmenté le montant global de ses financements, accru sa visibilité interne et externe, initié puis lancé une deuxième chaire. Elle s'est enfin engagée dans la réalisation de la plateforme interactive dédiée au réseau alumni de l'Université Paris Nanterre, dont le lancement est imminent. Pour appuyer le projet de l'établissement et le rayonnement du campus, ses priorités restent les orientations pluridisciplinaires, l'ancrage territorial le plus proche ou élargi, de La Défense et Nanterre à l'axe Seine, l'ouverture internationale.

Au titre de l'année universitaire 2018-2019, la Chaire « Culture et Patrimoine » a disposé d'un financement de 246k€, qui résulte, d'une part, d'un partenariat avec une grande fondation américaine, la Terra Foundation For American Art, et d'autre part, de coopérations avec le ministère de la Culture (programme « Sauvegarde des patrimoines du Proche-Orient » ancien du labex « Les passés dans le présent »). La

Région Normandie et État (colloque « Collectionner l'impressionnisme »), l'Université franco-allemande (pour l'École internationale de Printemps).

La chaire « La Défense en perspectives », a été lancée le 9 septembre 2019 en vue de répondre au défi majeur du devenir des quartiers d'affaires mondiaux dans leur relation avec les villes, les territoires et leurs acteurs et à celui non moins important de l'avenir du travail.

La consolidation de ces deux chaires renforce l'attractivité de l'outil « fondation » auprès des enseignant.e.s-chercheur.euse.s du campus, de sorte que de nouveaux projets de chaires sont en préparation, dans d'autres champs d'étude couverts par l'université.

La FUPN a également été associée, en même temps que l'université, à l'exposition « ÊtreS au travail » présentée sur les grilles du Jardin du Luxembourg, au printemps 2019, qui a été accompagnée d'un catalogue d'exposition et d'un colloque au Sénat à l'occasion du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).



15/10/2019 - Challenge BNP Paribas



Exposition «ÊtreS au travail», Jardin du Luxembourg, printemps 2019



VIE DE CAMPUS

Culture.....	p.64
FOCUS : Rénovation du théâtre Bernard-Marie Koltès.....	p.66
Vie associative étudiante.....	p.68
Sport, santé et bien-être	p.69
Action sociale	p.70
FOCUS : Budget participatif #1.....	p.72

Piscine - Campus de Nanterre

CULTURE

La politique culturelle de l'établissement se déploie, dans toute sa richesse, sa variété et son dynamisme, en fonction de trois facteurs décisifs : un service de l'action culturelle et de l'animation du campus (ACA²), renforcé en moyens humains et matériels ; un équipement important avec un théâtre de 350 places, entièrement rénové cette année (cf : focus BMK), une salle de 100 places (Reverdy), des salles de répétition, des loges, etc. ; un ancrage et un maillage forts dans la ville et le département.

En 2018-2019, le calendrier culturel a connu plusieurs temps forts dans la continuité des programmations des années antérieures autour d'événements désormais attendus et reconnus par la communauté universitaire. La rénovation du théâtre Bernard-Marie Koltès a entraîné la délocalisation du festival de théâtre universitaire *Nanterre sur scène* aux Arènes de Nanterre, ainsi qu'une réorganisation des ateliers, avec l'aide

et le soutien décisifs du théâtre Nanterre-Amandiers et de la Maison de la Musique de Nanterre. La réouverture du théâtre a eu lieu le 16 mai 2019 avec un concert du chœur et de l'orchestre de l'Université.

Les festivals *Nanterre sur scène* et *Marto !* ont scandé la saison culturelle de l'université tout en s'inscrivant dans l'agenda du territoire. Du 26 au 30 novembre s'est tenue, avec toujours plus de succès, la 9e édition du festival *Nanterre sur scène* : 95 candidatures reçues, 6 spectacles retenus pour concourir, 1600 spectateurs et spectatrices sur l'ensemble des événements. Le festival est désormais un tremplin pour les compagnies émergentes, il assure une visibilité culturelle large à l'université. Il consolide également ses partenariats avec le Théâtre Nanterre-Amandiers, le lycée Joliot-Curie de Nanterre, la Maison de la Musique Daniel Ferry à Nanterre.

21/03/2018 Festival Marto ! - Campus de Nanterre



Orchestre Mélo'dix de l'université - Campus de Nanterre



FOCUS :

Rénovation du théâtre Bernard-Marie Koltès

Jusqu'en 1999, le théâtre Bernard-Marie Koltès n'était pas encore doté d'équipements techniques (lumière scéniques, machinerie, rideau de scène, pendrillons, etc.). Installé au cœur du bâtiment Paul Ricoeur, un édifice construit entre 1994 et 1996 et inauguré début avril 1996, il est certes utilisé pour des activités artistiques, mais aussi pour des enseignements sur le mode de l'amphithéâtre. Les premiers travaux engagés en 1999 permettent de lui donner la dimension d'une salle de spectacle à part entière dévolus aux arts multiples représentés à l'Université, théâtre, musique, danse, etc. ainsi qu'aux grands événements de la communauté.

LES DONNÉES MAJEURES DE LA RÉHABILITATION DU THÉÂTRE

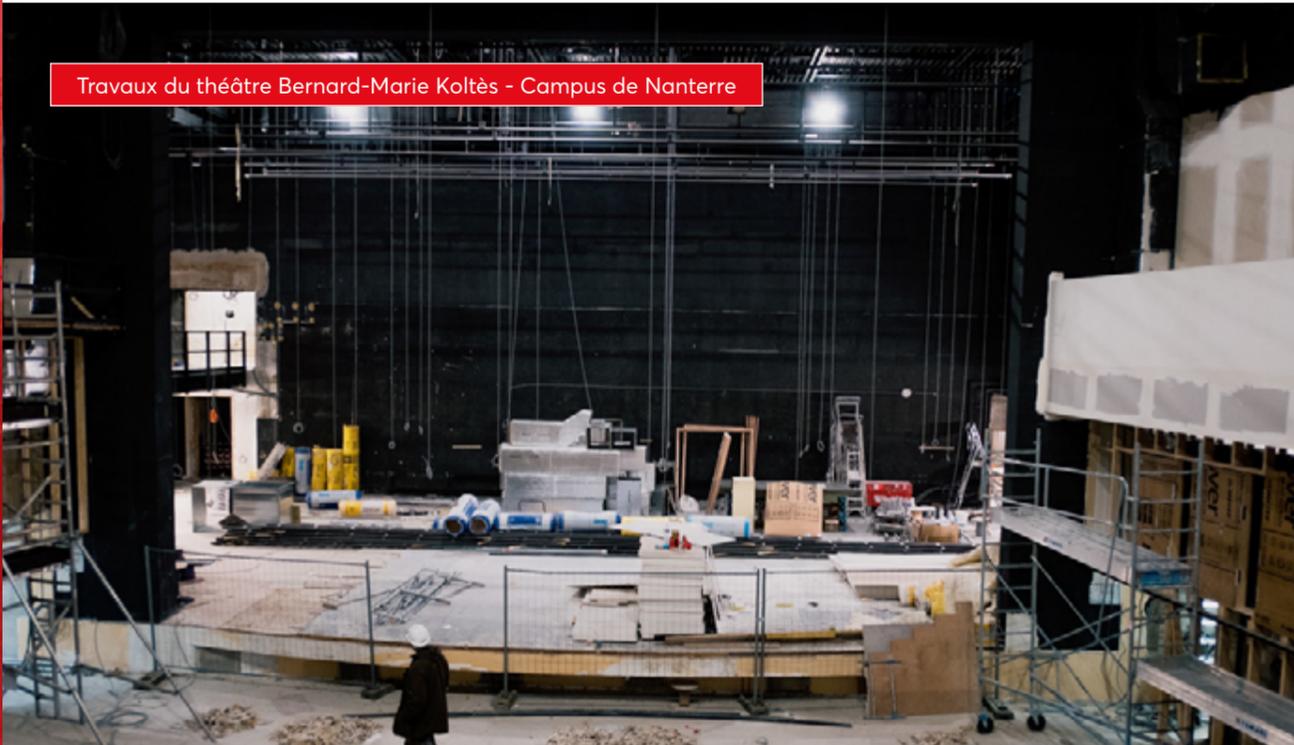
- Isolation acoustique
 - Mise en conformité incendie pour un classement de type L
 - Reprise des systèmes de ventilation et de chauffage
 - Installation d'un espace de stockage en salle Réverdy
 - Transformations de locaux non-utilisés en salles pratique à l'arrière du théâtre
- Côté salle :**
- Réduction de la jauge de 450 à 350 places, recentrage des sièges et de la salle
 - Création d'une courside, côté jardin
 - Installation d'une régie
 - Mise en conformité pour l'accessibilité
- Côté scène :**
- Un nouveau parquet
 - Motorisation des équipements scéniques
 - Une mezzanine, côté jardin
 - Réhabilitation des loges et des espaces arrière

La réhabilitation est financée à hauteur de **2 M€** par l'Université et **600 000€** par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.



La rénovation du théâtre Bernard-Marie Koltès », déclarait le président de l'université dans son discours d'inauguration, « vient s'inscrire au cœur de l'histoire de l'Université Paris Nanterre, par bien des aspects : au regard de sa logique de développement propre d'une part, au regard de ses partenariats territoriaux d'autre part, avec la ville de Nanterre, avec le théâtre des Amandiers, avec d'autres partenaires du territoire à travers l'action culturelle, et avec le Conseil Départemental en particulier.

Travaux du théâtre Bernard-Marie Koltès - Campus de Nanterre



Théâtre Bernard-Marie Koltès - Campus de Nanterre



VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE

En 2018-2019, le service commun de l'Action Culturelle et Artistique, de l'Animation du Campus et des Associations (ACA²), a continué d'orchestrer et de piloter le foisonnement et le dynamisme de la vie associative étudiante. **Plus de 80 associations sont actives sur le campus** et référencées dans le guide des associations dans lequel on trouve également l'ensemble des dispositifs d'accompagnement. Une enquête approfondie, réalisée tout au long de l'année auprès des membres des différentes associations, a permis de mettre au jour leurs grandes orientations, leur profil et composition, leurs modalités de réalisation et de développement, leurs attentes et demandes.

Comme dans les années précédentes, des temps de formation ont été proposés aux associations pour la gestion associative et la prévention des risques notamment avec 88 inscrits. Les associations ont également été accompagnées pour leurs demandes de subvention auprès de la CAPE (Commission d'Aide aux Projets Étudiant.e.s). **En 2018-2019, 41 projets étudiant.e.s ont reçu un financement de la CAPE dont 56% de projets menés par des associations étudiantes du campus.**



Les associations étudiantes de l'Université Paris Nanterre



SPORT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Le Service Universitaire des Activités Physiques et sportives (SUAPS) témoigne d'une vraie vitalité. A l'échelle de l'université presque 1 étudiant.e.s sur 7 participe aux activités physiques et sportives proposées par le service.

Pour rappel les orientations du SUAPS votées en conseil des sports sont :

- **Loisir** : les activités visées par les étudiant.e.s qui leur permettent d'avoir une pratique d'entretien et de détente.
- **Compétition** : projets de double réussite, réussite universitaire et sportive. Accueil des sportif.e.s de haut niveau. Nanterre une référence avec 10 à 20 titres de champions de France universitaires.

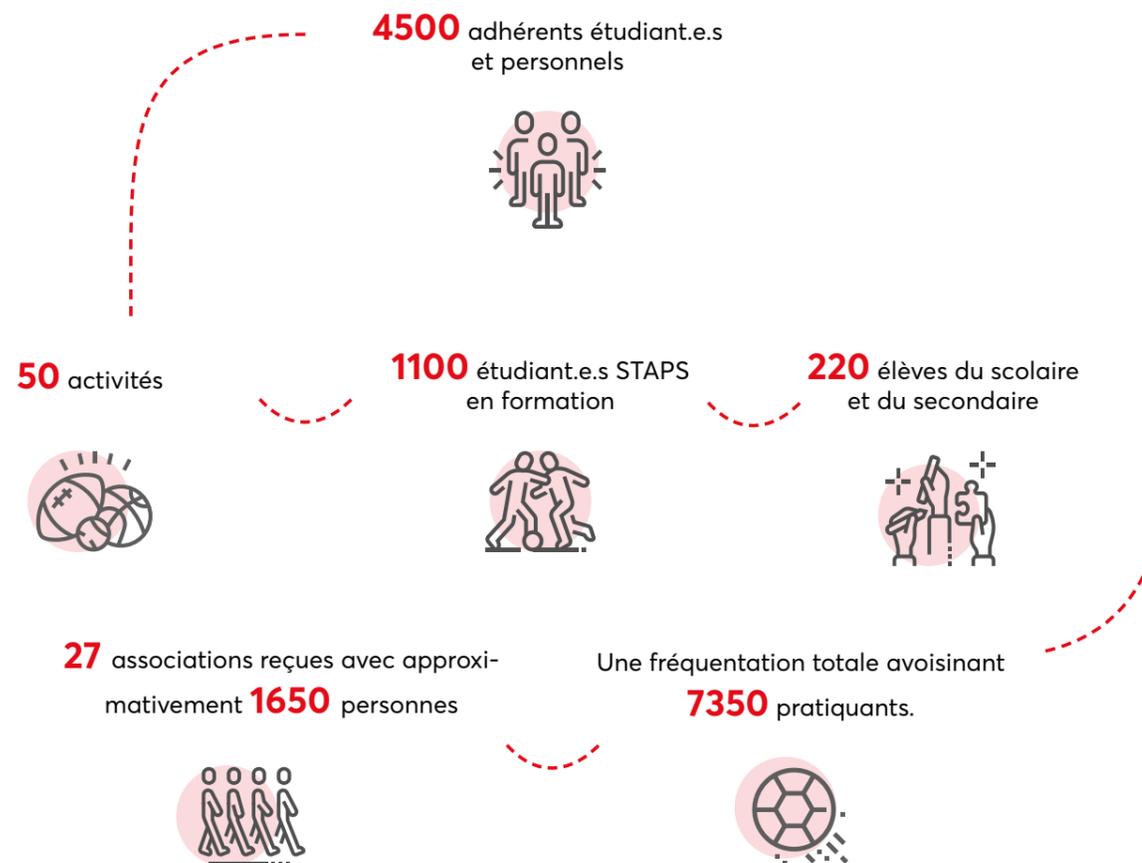
→ **Animation / Plein air** : poursuivre le travail engagé sur les animations sportives campus, développer des activités et séjours de plein air.

→ **Formation / Recherche** : retour pour 2020 pour le LMD 4 des EC d'éducation physique dans les maquettes. Le SUAPS, un appui et une ressource pour la recherche et ses projets.

→ **Santé / Bien être** : une mission de santé publique à remplir, aider au développement personnel. Former à la conservation et à la préservation du patrimoine physique des personnes

LE SPORT EN CHIFFRES

Les chiffres de fréquentation pour 2018-2019 restent stables et très proches de ceux des deux dernières années



L'association sportive

L'association sportive (AS) est affiliée à la FFSU et participe de la représentation de l'Université de Paris Nanterre dans les compétitions universitaires. Cette année l'AS a poursuivi sa progression avec 300 licenciés FFSU. C'est de nouveau une augmentation de 10 % de volume par rapport à 2017-2018.

Cette année l'université se démarque avec **11 titres de Champions de France et une dizaine de places d'honneur sur les podiums** cependant une progression est encore possible en termes de résultats au regard du potentiel important présent au sein de l'établissement (voir p.7 Prix et distinctions).



La santé et le bien être

L'université, au travers de partenariats, a mis en place des séances d'ostéopathie gratuites à destination des étudiant.e.s et personnels. Un travail a été mené concernant la question du soutien psychologique. **800 personnes ont ainsi été conseillées et accompagnées sur l'ensemble des activités de santé.**

Une réflexion est en cours pour élargir les activités proposées au sein d'un réel espace santé.

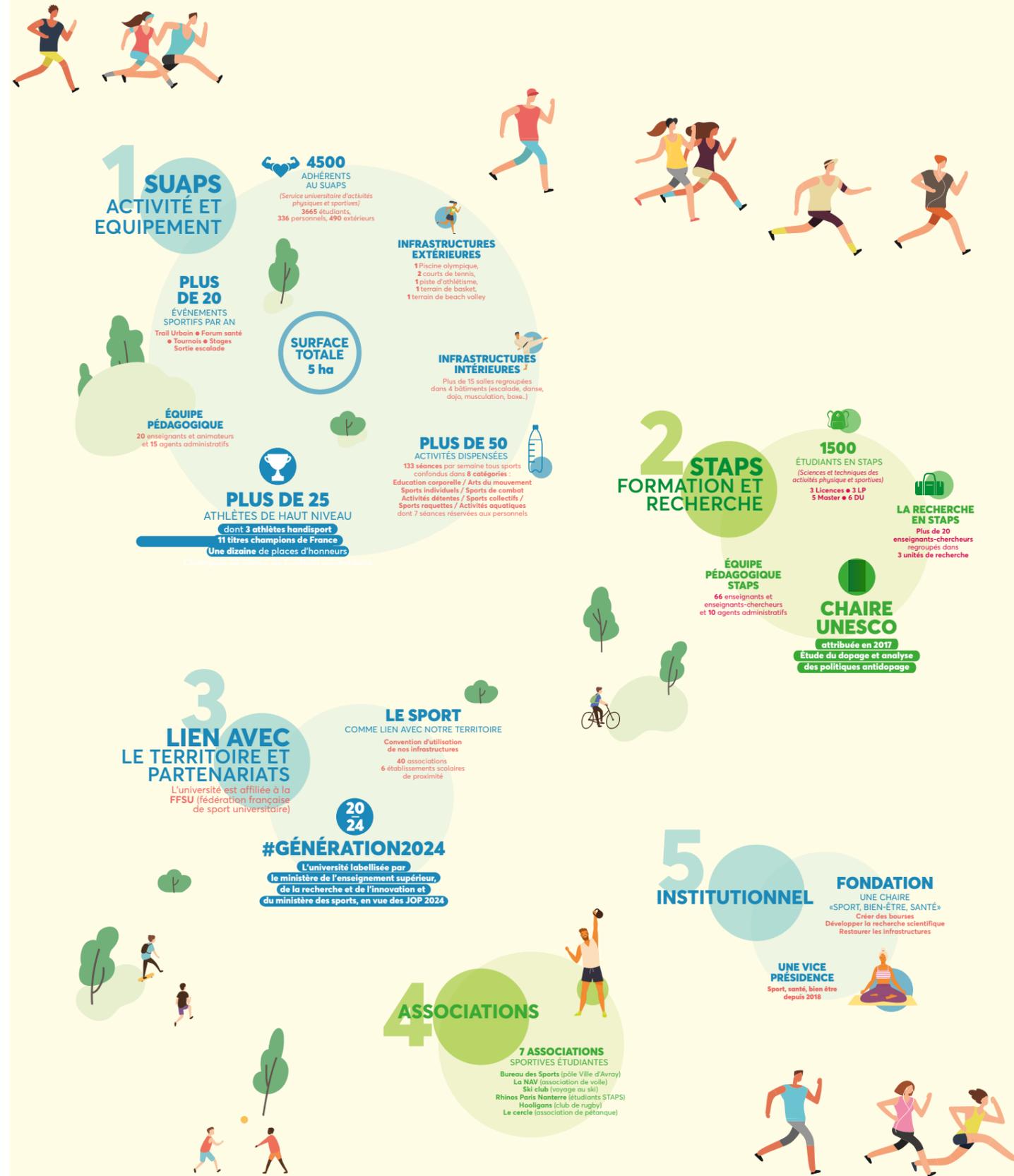
ACTION SOCIALE

L'action sociale à destination des étudiant.e.s est assurée principalement par le CROUS qui est l'acteur privilégié. L'université complète ce dispositif par le biais du fond d'aide sociale dont le montant a été sanctuarisé dans le cadre de la CVEC. Des commissions d'aide sociale sont organisées pour accompagner au mieux les étudiant.e.s.

Concernant l'action sociale à destination des personnels, elle est assurée au sein de l'université par le Service d'Action Sociale (SAS). L'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de la famille (enfance, loisirs, scolarité, vacances) ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles. Ce principe énoncé par la loi est le fondement même de ce service géré « par » et « pour » les personnels. **899 personnels (Enseignants/Chercheurs et BIATSS) ont activé leur compte sur l'application informatique du Service d'Action Sociale** (chiffre arrêté au 7 mai 2019).

Au travers du Service d'Action Sociale, l'université prend en charge, en tant qu'employeur, une partie du coût des plateaux repas. Une nouvelle politique de participation employeur a été proposée par le Conseil du SAS et approuvée par le Conseil d'Administration en date du 8 juillet 2019. Cette nouvelle politique consiste à distinguer 5 niveaux de participation employeur (contre 3 auparavant) qui dépendent uniquement de l'INM (Indice Nouveau Majoré). A chaque « Code tarif » est associé un pourcentage de prise en charge spécifique. Ainsi, pour les agents dont l'indice est le plus faible, la prise en charge du prix du plateau repas est de 60%. €. Au final, il est constaté que les évolutions proposées permettent de maintenir une participation du SAS forte. Cette nouvelle tarification traduit l'engagement social de l'université et l'attention portée au quotidien de ses agents.

L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE, UNE UNIVERSITÉ SPORTIVE.





FOCUS : Budget participatif #1

Dans le cadre de la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus), l'Université Paris Nanterre a lancé en avril 2019 sa première campagne de budget participatif. Après une consultation effectuée auprès de cette dernière en 2018 sur le projet d'établissement, la mise en place d'un budget participatif faisait partie intégrante des axes stratégiques de l'université. Aussi, la mise en place de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) a été l'opportunité pour l'université en partenariat avec le CROUS de Versailles, de dédier une partie de son budget à une démarche participative.

En association avec le CROUS de Versailles qui a contribué pour 17 000€ à l'opération ouverte à 50 000€, un appel à projets a été ouvert du 18 avril au 16 mai 2019 sur la plateforme dédiée. **Au total, 1486 étudiant.e.s, personnels administratifs et de bibliothèque, enseignant.e.s / chercheurs rattachés ont participé au vote et 6 projets ont finalement été votés (voir page ci-contre)**

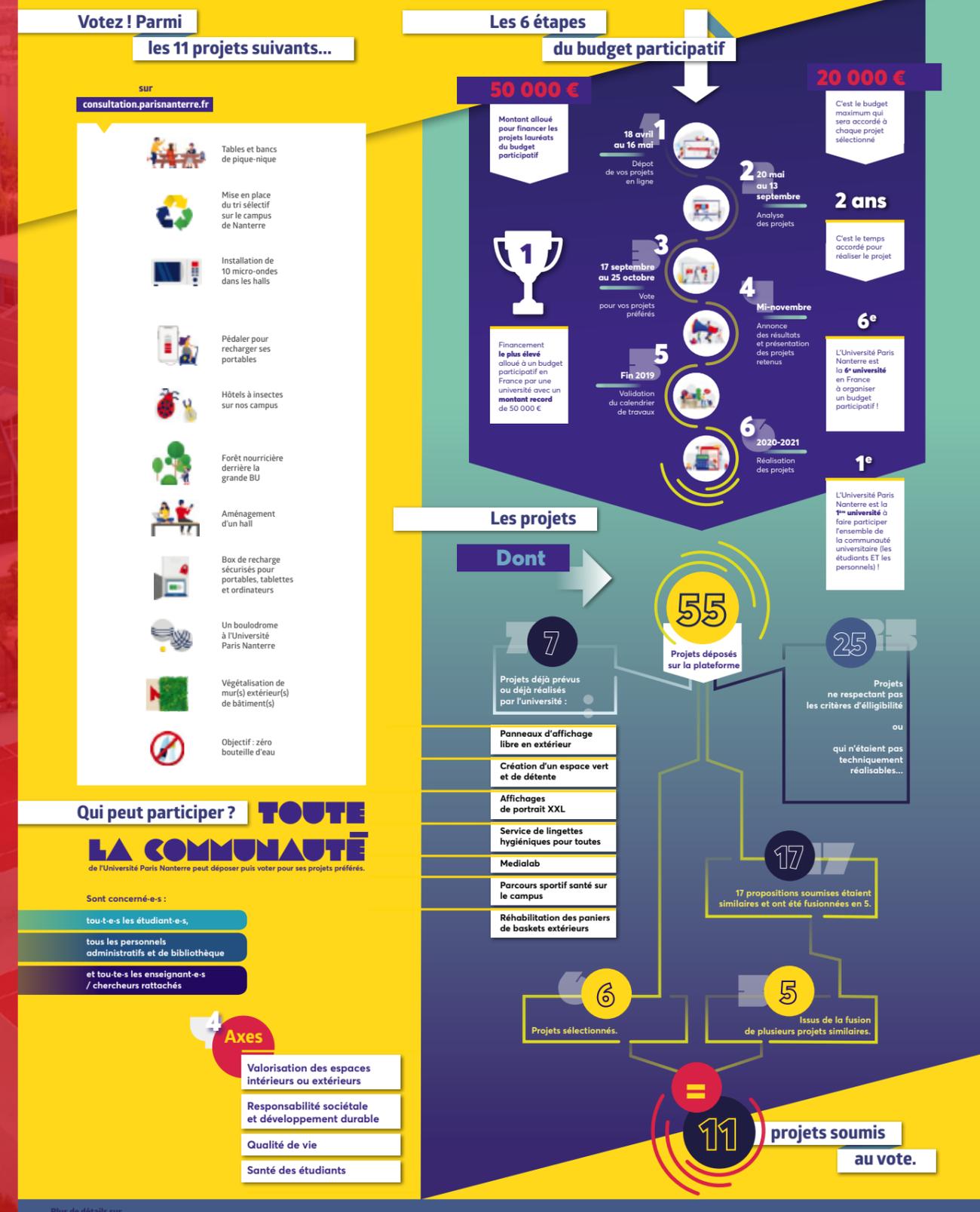
Les résultats ont été annoncés à l'automne 2019 et les projets retenus présentés à l'ensemble de la communauté. La mise en œuvre des projets retenus aura lieu dans un délai maximal de deux ans.

Les résultats de ce premier budget participatif sont encourageants, ils montrent l'intérêt de la communauté pour cette démarche participative dans la vie de campus.



consultation.parisnanterre.fr

Le budget participatif #1 de l'Université Paris Nanterre





DE LA GOUVERNANCE AUX ACTIONS

Dialogues de gestion et de prospective	p.76
Un campus vert et labellisé.....	p.76
Ressources humaines	p.78
Focus : OSE	p.79
Transition numérique.....	p.80
FOCUS : Changement de messagerie	p.81
Immobilier.....	p.82

Bibliothèque universitaire - Campus de Nanterre, le bâtiment conçu par Edouard Albert est classé « Architecture contemporaine remarquable » depuis 2019

DIALOGUES DE GESTION ET DE PROSPECTIVE

Dans le cadre précédemment rappelé, les Dialogues de Gestion et de Prospectives (DGP) visent, d'une part, à permettre d'articuler au mieux les actions des services et des composantes avec la stratégie de l'établissement telle que définie par le contrat d'établissement et le Conseil d'administration. Ils contribuent d'autre part à développer une expertise d'autoévaluation se fondant sur un diagnostic partagé entre l'équipe présidentielle, la Direction Générale

des Services, les services communs et centraux et les composantes. Ils sont en ce sens un moment privilégié pour échanger et réfléchir ensemble à l'amélioration continue de notre fonctionnement quotidien. Les DGP sont enfin la première étape de la construction du budget 2020 et de la campagne emploi associée, qui précéderont la mise en place du futur contrat quinquennal.

UN CAMPUS VERT ET LABÉLLISÉ

En ligne avec la feuille de route pour la biodiversité, validée en 2016, l'année 2019 a vu aboutir le projet de gestion différenciée des espaces verts du campus, et le développement de la biodiversité sur celui-ci.

Outre l'arrêt, déjà ancien, de l'usage de produits phytosanitaires, la réduction de l'arrosage ou le compostage des déchets verts sur site, l'élaboration du plan de gestion différencié des espaces extérieurs vise un entretien et une gestion plus vertueux et plus naturels des espaces extérieurs. Ce plan permet alors le développement de la biodiversité et de la végétation spontanée sur les 10 hectares d'espaces verts que compte le campus mais également une prise en compte et une formalisation des différentes zones et pratiques d'entretien.

L'élaboration de ce plan de gestion différencié, assorti d'un inventaire de la biodiversité sur le campus, a bénéficié d'un accompagnement territorial important des villes de la presqu'île de Gennevilliers dont la ville de Nanterre, de l'agence de l'eau Seine Normandie, du syndicat des eaux, ainsi que de l'agence régionale de la biodiversité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit, le réaménagement des 2200m² d'espaces extérieurs à proximité de la bibliothèque universitaire. A cette occasion, outre la préservation de 13 tilleuls plus que centenaires, ce sont plus de 600m² d'espaces verts supplémentaires qui sont en cours d'aménagement et qui bénéficieront aux usagers du campus.

De premières prairie fleuries ont également remplacé certains espaces engazonnés à proximité du rucher et les tontes d'autres espaces verts sont réduites afin de laisser la biodiversité se développer.

Cet engagement a valu à l'Université Paris Nanterre la reconnaissance et la labéllisation « Eco jardin » pour la gestion de ses espaces extérieurs et la protection de la biodiversité. Alors que plus de 400 sites sont labéllisés « Eco jardin », en majorité des municipalités, (mais également par exemple les parcs et jardins de la ville de Paris), **l'Université Paris Nanterre est la 1^{ère} université à obtenir cette labéllisation.**



***RSU-DD**

=

Responsabilité Sociétale des Universités et Développement Durable

Science et Société

Créer du lien université ↔ territoire



Manifestations scientifiques à grand public

Diffuser les sciences et les savoirs auprès de tous les publics



Université de la Culture Permanente (UCP)

L'université accessible à tou-te-s sans condition d'âge ou diplôme

Solidarité et Engagement

Insérer une dimension sociale à l'université



Accueil de volontaires en service civique

Un engagement volontaire au service de l'intérêt général



Accueil des étudiant-e-s en situation d'exil

Cours de Français Langue Étrangère (FLE)



Dons

Dons d'ordinateurs aux écoles



Épicerie solidaire

Des produits 10 fois moins chers que dans le commerce pour les étudiant-e-s éligibles



Bonus au diplôme solidaires et écologiques

Ex : AFEV et ZUPDECO, rucher, jardin partagé

*Transition Ecologique**

Être un éco-campus



Vers une gestion plus écologique des espaces

Deux chartes signées : « Objectif zéro phyto en Seine centrale urbaine » et Charte régionale de la biodiversité Ile-de-France



Sensibilisation au Développement Durable

Organisation d'événements et valorisation du patrimoine, faire du campus un modèle en appliquant les éco-gestes et en favorisant les mobilités alternatives

Jardin partagé

Des légumes pour tou-te-s Ouvert au bonus au diplôme et aux personnels



Un rucher

11 ruches et 500 000 abeilles 1^{re} récolte : 200 kg Ouvert au bonus au diplôme et aux personnels

* Retrouvez tous les détails dans l'Infographie indispensable #2 de Point Commun

Les associations RSU-DD au sein de l'Université Paris Nanterre



Pour contacter le service RSU-DD : rsudd.parisnanterre.fr

RESSOURCES HUMAINES

Effectifs

Au 31 décembre 2018, l'Université Paris Nanterre compte 1 352 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.euse.s dont 796 enseignant.e.s-chercheur.euse.s titulaires, 128 enseignant.e.s titulaires et 428 enseignant.e.s-chercheur.euse.s et enseignant.e.s non titulaires. La politique RH de l'établissement a permis cette année encore de recruter des ATER sur les emplois vacants. La loi ORE a amené le recrutement de 8 enseignant.e.s-chercheur.euse.s et 8 enseignant.e.s. La part de la féminisation des enseignant.e.s-chercheur.euse.s reste stable par rapport à 2017. On observe toujours, comme au niveau national, des disparités entre les PR et les MCF et entre sections CNU. Néanmoins, l'établissement poursuit ses efforts et incite les comités de sélection à veiller à cet équilibre. C'est pourquoi il y a eu pour l'année 2018-2019 un recrutement de Professeurs femmes plus important que de Professeurs hommes (8 femmes recrutées sur 13 postes).

Les personnels BIATSS représentent 918 agents, dont 645 titulaires et 273 contractuels. La répartition globale entre les catégories A, B et C est proche de la répartition nationale. Les titulaires représentent 70 % de la population de l'ensemble des BIATSS (un peu plus pour les B (76 %) et un peu moins pour les C (67 %)). La filière ITRF représente 57 % du personnel BIATSS titulaire, alors que ce chiffre est de 67 % au niveau national. Pour les personnels ITRF et AENES, les écarts entre les chiffres de l'université et les moyennes nationales se sont réduits par rapport à l'année dernière. En revanche, la filière bibliothèque est sur-représentée (+9%) par rapport aux chiffres nationaux, en raison de la présence du Service Commun de la Documentation (SCD), de La contemporaine et de Médiadix.

Le renouvellement des instances

L'année 2018 a été rythmée par les élections des représentants du personnel. Au sein de l'université, les agents ont pu se prononcer pour renouveler le Comité technique de l'établissement (CT). Il s'agit d'un organe de consultation pour la détermination des conditions collectives de travail de l'ensemble du personnel. Les agents de l'université ont également pu voter pour élire leurs représentants au sein de la Commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCP-ANT). Cette commission émet des avis sur les aspects de la carrière des agents non titulaires.

Par ailleurs, une enquête du Ministère de l'enseignement supérieur datant d'octobre 2019 précise que **l'université est exemplaire en matière de parité femmes-hommes au sein des instances**. En effet, les femmes représentent 60% des représentants titulaires du personnel.



Accueil des personnels septembre 2019
Campus de Nanterre



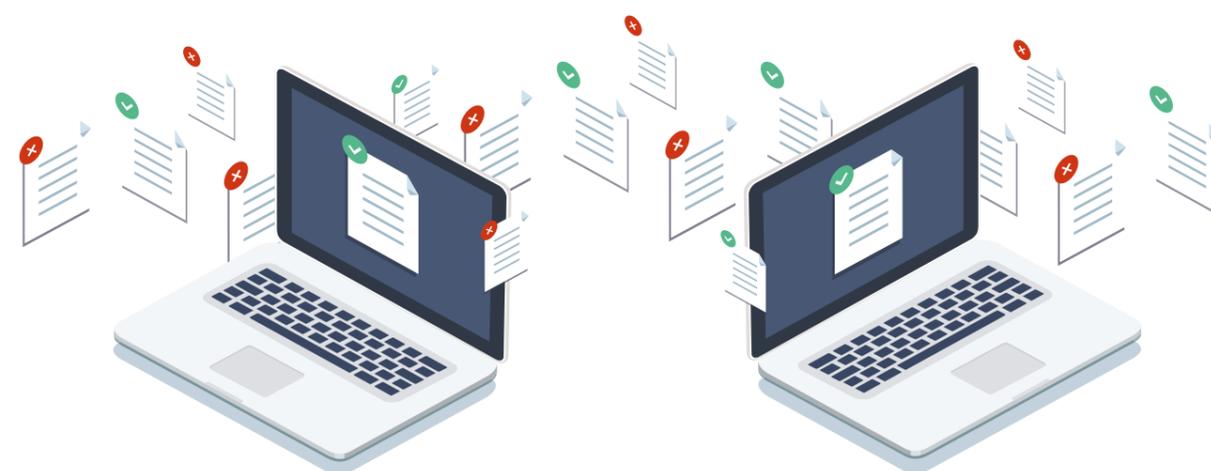
FOCUS : OSE

L'application OSE de suivi des services et de gestion dématérialisée des enseignants vacataires a été déployée le 1^{er} septembre 2018. Elle concerne deux populations enseignantes : les enseignants horaires et les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et contractuels.

Elle remplace un ensemble d'applications métiers qui ne pouvaient plus évoluer dans leur forme, et a permis de « transformer » la relation dans le cadre du suivi des enseignements et de la mise en paiement des heures d'enseignement.

Concernant les enseignants vacataires, l'application permet aux candidats de se connecter via leur adresse de courriel professionnel afin de s'enregistrer et de déposer les pièces nécessaires au bon enregistrement de leur dossier. Elle a permis de simplifier la prise en charge des enseignants vacataires au 1er septembre 2019.

Dans le cadre du suivi des services d'enseignement, les composantes peuvent désormais consulter les services de leurs enseignants, quel que soit leur statut. L'application permet aussi un accès à tout moment de son service par l'enseignant, ce qui permet de moderniser la relation entre la composante et l'enseignant, ainsi qu'avec le SPE.



TRANSITION NUMÉRIQUE

Une revisite en profondeur des outils de gestion

Dans le domaine des ressources humaines, la solution **SIHAM** est venue se substituer au logiciel **HARPEGE** (en service à l'université depuis 20 ans) afin d'en pallier les insuffisances. Les difficultés rencontrées dans le cadre du recrutement de personnels spécialisés a conduit la direction des ressources informatiques (DRI) et la direction générale des services (DGS) à privilégier un mode de gestion par infogérance, que l'Université Paris Nanterre est la première à expérimenter auprès de l'AMUE (Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements de l'enseignement supérieur). La transition vers SIHAM requiert de repenser l'ensemble de l'écosystème des outils de gestion RH tant les interdépendances sont nombreuses, avec des briques périphériques telles que la gestion des identités, la carte multiservice, ou encore la gestion des congés, les emplois du temps, la gestion des heures d'enseignement, etc.

Les personnels enseignant.e.s, permanents comme vacataires, ont quant à eux pu faire l'expérience au cours de l'année universitaire passée d'**une gestion dématérialisée de leur service d'enseignement par le biais du logiciel OSE** (cf. Focus OSE).

La direction des ressources informatiques (DRI) continue de travailler sur l'**interopérabilité des solutions dont l'université dispose**, qui ne sont pas nécessairement fournies par le même éditeur. Ainsi en va-t-il, par exemple, du logiciel FCA manager, adopté par le Service de la Formation Continue (SFC) pour gérer les populations relevant de la formation continue, qui ne s'interconnecte pas de façon native avec Apogée, le progiciel de gestion de la scolarité. Des connecteurs sont donc régulièrement développés en interne.

Plus généralement, la revisite en profondeur des outils de gestion se devait d'être pensée dans un cadre plus

large d'une restructuration de notre système d'information décisionnel. Dès le début de l'année universitaire 2019-2020, sera mise en place l'infrastructure d'un potentiel SI décisionnel, qu'il conviendra de faire valider au regard notamment des indicateurs fournis. Si cette phase est concluante, l'infrastructure sera déployée dans le courant de l'année 2020.

Information et formation

Depuis cette année, les nouveaux entrants se voient décerner, lors de leur inscription administrative, la **carte européenne de l'étudiant (ESC)**, destinée à faciliter la mobilité de nos étudiant.e.s au sein des pays membres du programme Eucor, ainsi que l'accueil des étudiant.e.s étrangers sur notre campus. Cette nouvelle carte prend tout son sens dans la perspective de la construction de la future Université Européenne - EDUC (voir Focus EDUC). La gestion des étudiant.e.s se trouve également renforcée par la mise en place d'**une solution complète de contrat pédagogique, Conpere** (Contrat Pédagogique pour la Réussite des Etudiants), de même que le déploiement de Karuta, une plateforme open source de e-portfolio, ayant pour but de favoriser la réussite du projet de l'étudiante tout au long de sa vie. Cette plateforme est, pour l'heure, testée sur une population ciblée, avant une éventuelle généralisation.

L'infrastructure se structure

Décembre 2019 marquera l'**achèvement du déploiement de la virtualisation des postes de travail (VDI)**. L'enjeu de la VDI est désormais moins technique que stratégique : il conviendra de montrer les potentialités de la solution en termes d'usage et de pratiques afin qu'elle puisse en retirer rapidement tous les avantages.



FOCUS : Changement de messagerie

En décembre 2015, la direction des ressources informatiques (DRI) lançait un questionnaire destiné à évaluer la satisfaction des membres de la communauté Paris Nanterre (étudiant.e.s, enseignant.e.s, BIATSS), quant aux usages et aux performances des services informatiques proposés. Sur la question de l'adoption de la messagerie institutionnelle, le constat se révèle sans appel : hormis les personnels administratifs, amenés à utiliser le mail institutionnel dans le cadre de leurs activités professionnelles quotidiennes, le reste de notre communauté est loin d'en faire un usage systématique. Chez les enseignant.e.s, un tiers des répondants déclarent conserver la messagerie d'une précédente institution d'appartenance (sur laquelle ils redirigent leurs mails) ou recourir à des messageries « grand public », dont l'utilisation présuppose l'adhésion — rarement explicite — à des clauses contractuelles peu protectrices. Cette proportion monte à plus de 50 % chez les étudiant.e.s ayant répondu à l'enquête.

Cependant, ce recours croissant aux services des messageries « grand public » fait peser sur les membres de notre communauté un certain nombre de risques quant à la protection de leurs données, exploitées, revendues et plus généralement utilisées à des fins commerciales.

Il paraissait ainsi impératif d'envisager une alternative à la solution actuelle afin de coller au plus près des besoins exprimés et favoriser l'adoption par chacun de l'identité numérique de l'université. La mise en place d'une offre de services — dont la messagerie serait l'un des éléments structurants — à même de répondre aux besoins professionnels, voire personnels, des usagers, est une condition indispensable à cette adoption. Seul un recours systématique aux outils offerts permet d'espérer l'émergence ou l'intensification des pratiques collaboratives, dans les domaines de la gestion, de la recherche ou de la pédagogie. Cet essaimage des usages numériques au sein de l'université se devait de passer par l'acquisition d'outils adéquats, capables de répondre aux pratiques des membres de notre communauté.

Les discussions qui ont émergé au sein des instances centrales et lors de réunions publiques ont fait émerger des visions différentes quant aux outils les plus appropriés, au regard de considérations pratiques, financières ou encore personnelles. Si le Conseil d'administration a acté **la mise à disposition de trois suites bureautiques collaboratives (Open365, GSuite for Edu, et Office 365) et le principe d'un changement de messagerie électronique**, le choix de la solution à adopter a, quant à lui, été largement débattu. C'est sur la base des éléments abordés lors d'une matinée d'échanges qu'une consultation électronique a été mise en place afin d'éclairer les instances sur la solution à adopter.

Dans un souci de satisfaire au mieux les souhaits exprimés par les participants à la consultation électronique, la solution retenue sera hybride, ouvrant pour les étudiant.e.s — majoritairement utilisateurs de Google dans un cadre privé — le service de messagerie de la suite collaborative **GSuite for Edu**, et migrant les personnels, BIATSS et enseignant.e.s-chercheur.euse.s, vers la solution libre **OpenPaas**, de Linagora.



IMMOBILIER

Chantiers d'ampleur

L'année 2018-2019 a été marquée par le lancement de plusieurs chantiers importants, qu'ils concernent les projets des contrats de plan état région (CPER), ou bien des projets propres portés par l'université (CRCN, théâtre Bernard Marie Koltès) avec l'aide de ses partenaires.

Après plusieurs années d'études, le projet de mise en conformité réglementaire de la bibliothèque universitaire, inscrit au CPER 2015-2020 passe dans une phase opérationnelle. Le projet initial, qui ne permettait pas la continuité des activités du service commun de la documentation et de La contemporaine a été calibré pour permettre à la fois la mise en conformité réglementaire et le maintien de l'activité. Le rectorat de Versailles assurera en 2019-2020 la maîtrise d'ouvrage et le suivi des travaux.

Concernant la Tranche 3 de l'IUT à Ville d'Avray, le projet a pu être relancé et les travaux ont commencé en 2019. Les objectifs principaux sont d'offrir localement des conditions de restauration de qualité aux étudiant.e.s et personnels du site de Ville d'Avray, d'accueillir les laboratoires de recherche du site dans des locaux adaptés et conformes, et d'offrir une requalification paysagère des espaces extérieurs. La mise à disposition des locaux est attendue à l'automne 2020.

Le chantier de La contemporaine a également été lancé en 2019, et le nouveau bâtiment devrait être opérationnel à l'automne 2020 pour accueillir les équipes de La contemporaine et permettre l'abandon du site des Invalides.

L'année 2019, a été également celle de la réhabilitation du théâtre Bernard Marie Koltès (voir Focus BMK).

Enfin, et pour les chantiers d'envergure, après 8 mois d'études, les travaux du CRCN, et la réhabilitation de l'aile sud de la bibliothèque universitaire, ont démarré au début de l'été laissant espérer une ouverture du CRCN et une réouverture de la salle de lecture de sciences sociales à la rentrée universitaire 2020 avec des conditions de confort très nettement améliorées.

Labellisation de la Bibliothèque universitaire

En aout 2018. La bibliothèque universitaire du notre université, édifiée en 1971 et dernière œuvre d'Edouard Albert, a été labélisée « Architecture contemporaine remarquable ». Ce label est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.



Théâtre Bernard-Marie Koltès rénové - Campus de Nanterre



BILAN FINANCIER

Recettes	p.86
Dépenses	p.87
Résultats	p.89

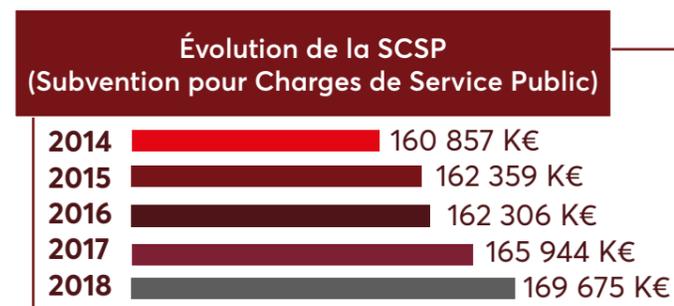
L'exercice 2018 est en rupture sensible avec les deux exercices précédents dans la mesure où il s'achève avec un solde budgétaire (4 595 K€) et un résultat comptable (6 607 K€) tous deux bénéficiaires². Ces résultats, budgétaires et comptables, résultent à la fois d'une conjoncture financière particulière de l'année 2018, de fait plutôt favorable à l'université, mais également des mesures structurelles mises en œuvre depuis deux ans pour maîtriser, voire réduire,

les dépenses tout en améliorant le niveau des recettes. L'université, afin de garder ses marges de manœuvre, doit rester vigilante en ce qui concerne la bonne exécution de ses dépenses et recettes, ainsi que la fiabilité de leurs prévisions. Ainsi, l'exercice 2019, où plusieurs opérations pluriannuelles arriveront à échéance, sera marqué par une dépense d'investissement élevée, partiellement compensée par l'apport en fonds de roulement comptabilisé sur l'année 2018.

RECETTES

Le total des recettes budgétaires figurant au compte financier 2018 s'élève à 193 904 K€, soit une augmentation de 7 574 K€ par rapport au compte financier 2017 (186 330 K€ à la clôture 2017). Ces recettes sont essentiellement (87.5 %) constituées par la subvention pour charges de service public

(SCSP) qui en 2018 a été de 169 675 K€ soit une augmentation de 2.2 % (3 731 K€) par rapport à 2017. Cette différence s'explique par exemple par 1 407 K€ de financements cumulés découlant de la loi ORE ou par 532 K€ et 448 K€ au titre de la prise en charge respectivement du GVT et de la CSG.



Par différence avec la SCSP, le montant cumulé des recettes propres (y compris les recettes d'investissement) représente donc un total de 12.5 % des recettes budgétaires de l'établissement en 2018 (contre 10.9 % en 2017). Les recettes propres progressent en 2018 de 3 240 K€ pour atteindre le total de 17 969 K€. Elles sont composées notamment de diverses recettes de fonctionnement pour un total de 3 905 K€. On y retrouve également les recettes liées à la Recherche³ (964 K€), à la taxe d'apprentissage (531 K€) et à l'Apprentissage (3 363 K€) ainsi que les Droits d'Inscription. Entre 2017 (6 046 K€) et 2018 (6 025 K€) ces derniers sont restés relativement stables. Il faut néanmoins noter que l'instauration de la Contribution Vie Etudiante et de Campus⁴ (CVEC) n'a conduit à enregistrer quasiment aucune recette en 2018 alors qu'elle a entraîné la fin des droits pour le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) et la Médecine Préventive qui représentaient en 2017 un volume budgétaire de 463 K€. En ce qui concerne la Formation Continue (4 357 K€), il faut préciser que l'université a pu recouvrer une ancienne créance d'un montant de 1 494 K€,

opération ponctuelle par définition. Finalement, les autres financements publics (dont Etat) représentent un montant total de 6 260 K€ en progression de 603 K€ par rapport à 2017. On y retrouve 3 348 K€ de subventions d'exploitation (dont 1 171 K€ en provenance de divers organismes internationaux, 1 342 K€ de collectivités et organismes publics,...), 2 136 K€ de recettes d'investissement (dont 1 174 K€ de la région Île-de-France, 737 K€ du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (CD92),...) et 777 K€ de recettes liées à la recherche sur financements publics (ANR).

Le total des produits comptables s'élève en 2018 à 201 148 K€ ce qui, par rapport au compte financier 2017, représente une augmentation de 6 261 K€. Cette augmentation, comme dans le cas budgétaire, s'explique par celle de la subvention pour charges de service public (SCSP) à hauteur de 3 731 K€ (cf. supra), par celle des produits liés à la Formation Continue (475 K€), mais également par des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions de 1 633 K€.

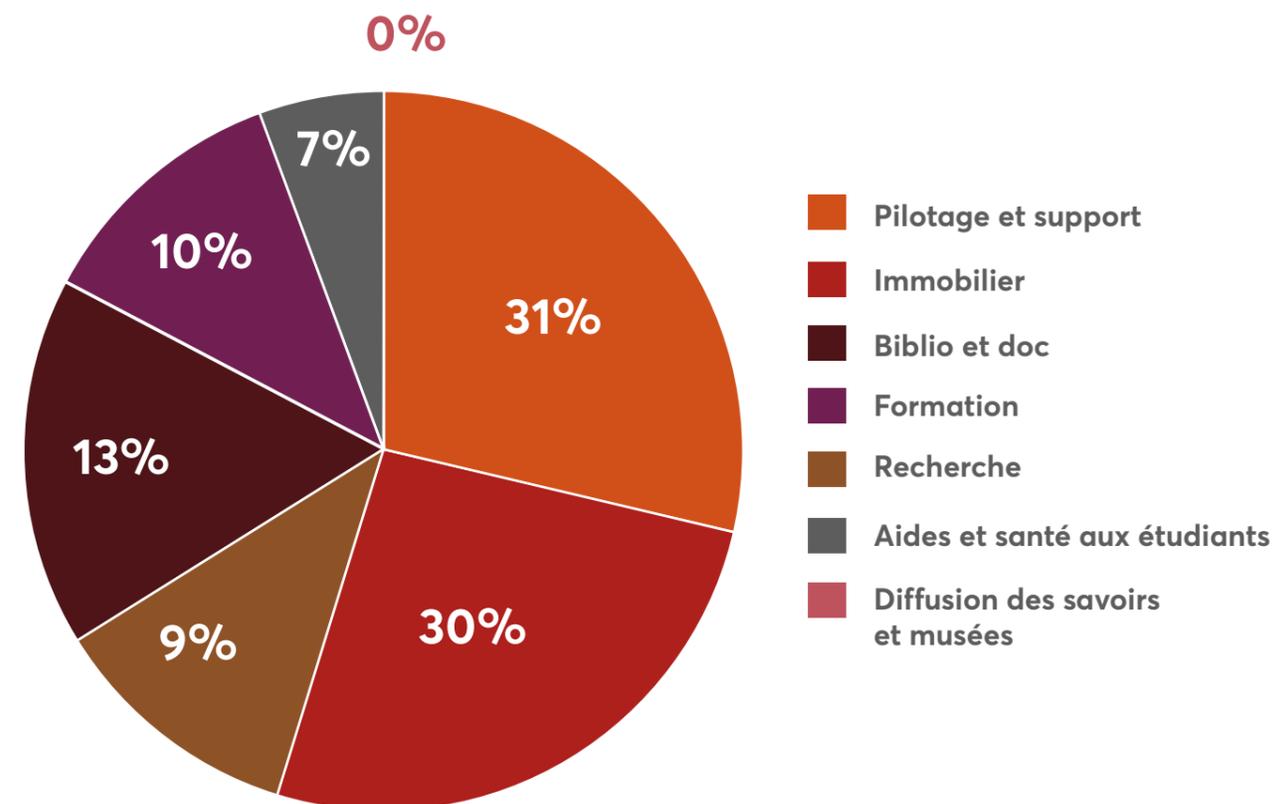
² Pour la 2ème année consécutive, les comptes de l'établissement ont été certifiés sans réserve par les Commissaires Aux Comptes (CAC).
³ Les recettes propres liées à la recherche sont à distinguer de celles obtenues sur financement publics (ANR,...).

DÉPENSES

Le total des dépenses budgétaires (incluant celles de personnel) s'établit à 189 309 K€ soit une diminution de 980 K€ par rapport au compte financier 2017.

Dans le détail, l'enveloppe des dépenses de personnel, avec un montant de 156 343 K€, est en augmentation de 838 K€ par rapport à l'année précédente. L'évolution contenue de cette année (0.5 %), s'explique notamment par une moindre consommation sur la Masse Salariale Université⁵ (593 K€) alors que la Masse Salariale Etat⁶ continue de progresser (1 386 K€) du fait, par exemple, de la revalorisation, décidée en 2017, des primes des Biats⁷ titulaires. Pour rappel, entre 2016 et 2017, l'augmentation totale avait été de 2 572 K€ dont

2 812 K€ pour la MSE. L'évolution de la MSE est donc moindre que l'année passée en raison notamment des mesures prises lors des dernières campagnes emplois. Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 25 820 K€ (en CP⁸) soit une diminution de 931 K€ par rapport à 2017 qui faisait suite à une stabilité entre 2016 et 2017 (+ 62 K€). Il est important de préciser que les dépenses de fonctionnement pour 2018 ont été « ponctuellement » impactées par le financement du musée de La contemporaine⁹ (1 805 K€, cf. infra). Au final, une fois neutralisé ce financement, la consommation des dépenses s'articule ainsi par domaine fonctionnel :



⁴ Si une somme de 285 K€ a été enregistrée au titre de la CVEC sur l'année civile 2018, au final le montant perçu en 2019 au titre de l'année universitaire 2018-2019 sera de 1 621 K€ (soit un total de 1 906 K€ correspondant à un peu plus de 32 000 étudiants et étudiantes impliquant chacun et chacune un reversement de la part du CROUS de 59 € contre 41 € initialement prévus).

⁵ La MSU regroupe les rémunérations des agents non titulaires gagés par des ressources créées par l'établissement.
⁶ La MSE regroupe l'ensemble des emplois financés par la subvention pour charges

de service public de l'Etat : les agents titulaires de l'Etat, les ATER et contrats doctoraux, les contractuels assis sur support vacant, ...

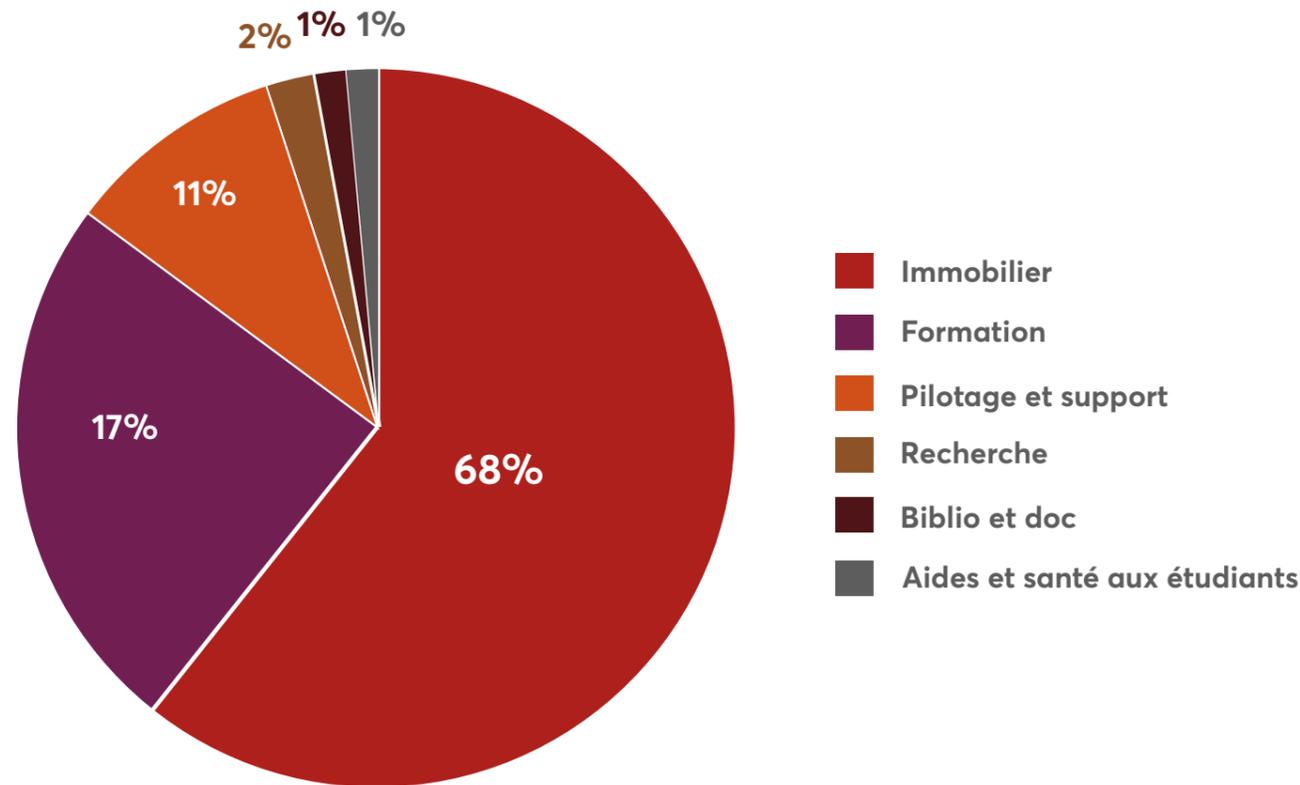
⁷ Ensemble des personnels de la Fonction publique (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques et Sociaux et de Santé).

⁸ Les CP sont des Crédits de Paiement à savoir des dépenses qui donnent effectivement lieu à des décaissements contrairement aux AE qui sont des Autorisations d'Engagement (préalables aux CP).

DÉPENSES

L'exercice 2018 est en rupture sensible avec les deux exercices précédents dans la mesure où il s'achève avec un solde budgétaire (4 595 K€) et un résultat comptable (6 607 K€) tous deux bénéficiaires. Ces résultats, budgétaires et comptables, résultent à la fois d'une conjoncture financière particulière de l'année 2018, de fait plutôt favorable à l'université, mais également des mesures structurelles mises en œuvre depuis deux ans pour maîtriser, voire réduire,

les dépenses tout en améliorant le niveau des recettes. L'université, afin de garder ses marges de manœuvre, doit rester vigilante en ce qui concerne la bonne exécution de ses dépenses et recettes, ainsi que la fiabilité de leurs prévisions. Ainsi, l'exercice 2019, où plusieurs opérations pluriannuelles arriveront à échéance, sera marqué par une dépense d'investissement élevée, partiellement compensée par l'apport en fonds de roulement comptabilisé sur l'année 2018.



Avec une augmentation de 12 points, le taux d'exécution en investissement est en nette amélioration. Cette hausse est due à la progression de l'exécution budgétaire de la Direction du Patrimoine (représentant 70 % du budget total en investissement). Cette dernière se justifie par les efforts menés conjointement par la direction, la DFC et la Direction du Patrimoine afin de mieux maîtriser la budgétisation et l'exécution de ces investissements. L'université devra continuer à ajuster la programmation de l'investissement porté

par la Direction du Patrimoine tout en étendant progressivement ce chantier sur les autres services et composantes. Le total des **charges comptables**, est de 194 541 K€, soit une quasi stabilité (+0.1 % soit 253 K€) par rapport au compte financier 2017. Dans le détail, les charges de personnel augmentent de 659 K€ tandis que les autres charges de fonctionnement (hors investissement) diminuent de 405 K€.

⁹ Alors que destinée au financement d'un nouveau bâtiment, la contribution de l'université à la construction du musée de La contemporaine, au moyen d'une subvention versée au rectorat, n'est pas considérée par les tutelles comme une dépense d'investissement.

RÉSULTATS

Le montant total prévisionnel des encaissements de recettes de l'établissement s'établit à 193 904 K€. En soustrayant à ce montant celui des décaissements de dépenses (en CP) s'élevant à 189 309 K€, on obtient

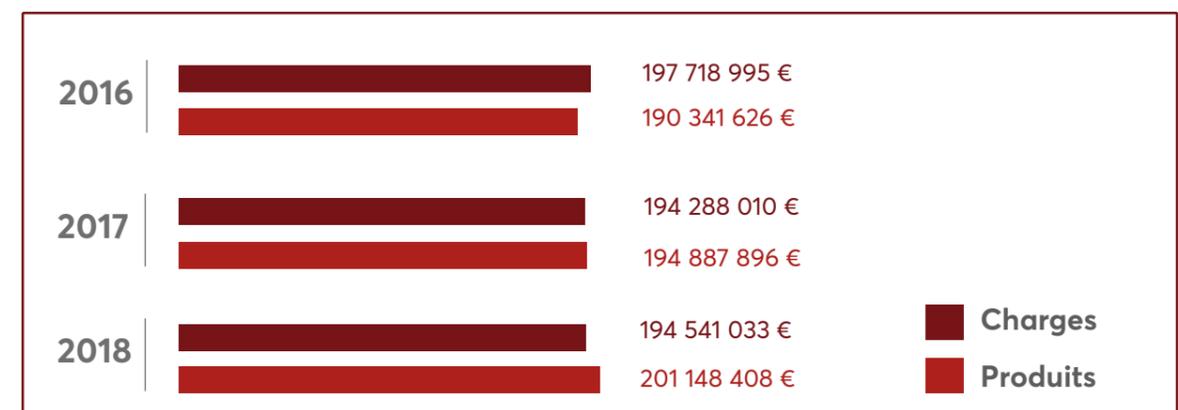
un solde budgétaire positif de 4 595 K€. Cela représente une amélioration de 8 555 K€ par rapport au COFI/2017 (solde négatif de 3 960 K€). L'évolution sur trois années est reprise dans le graphique ci-dessous :



La nette amélioration de la situation budgétaire de l'établissement s'explique par un contrôle précis des dépenses (quasi-stabilité depuis 2016) associée à une nette amélioration des recettes liée notamment à la SCSP.

Du point de vue comptable, le total des produits s'élève en 2018 à 201 148 K€ alors que celui des charges est de 194 541 K€. La différence entre ces

deux sommes permet à l'établissement de dégager un **résultat comptable** (bénéficiaire) de 6 607 K€10 soit une augmentation de 6 007 K€ par rapport au compte financier 2017 (bénéficiaire à hauteur de 600 K€). Selon la même logique que dans le cas budgétaire, l'évolution sur trois années est reprise dans le graphique ci-dessous :



¹⁰ La Direction des Affaires Financière du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (DAF_MESRI) et le Pôle National de Soutien au Réseau des Organismes Publics Nationaux (PNSR-OPN) ont validé l'imputation en charges de fonctionnement du financement du musée de La contemporaine. L'université comptabilise donc le financement (1 805 K€) en charges de fonctionnement, comme indiqué par le ministère.

Comme dans le cas budgétaire, cette amélioration du résultat s'explique par une augmentation des produits parallèlement à un contrôle précis des charges (personnel et fonctionnement).

Cela permet à l'université de dégager un résultat comptable excédentaire et non réalisé à ce niveau depuis 2014.

Il convient néanmoins de souligner le caractère partiellement conjoncturel de ce résultat. En effet, l'établissement a bénéficié via les notifications ORE tardives de crédits supplémentaires donnant lieu à des dépenses sur 2019 et d'une importante reprise sur provisions (1 708 K€). Ces deux événements ponctuels et ne dépendant pas de la gestion courante de l'université, viennent augmenter de façon importante le résultat comptable – et budgétaire – de l'université.

Quoi qu'il en soit, **ce résultat comptable permet à l'université d'améliorer sa Capacité d'Auto-financement (CAF¹¹) pour la porter à 7 741 K€.**

Ce montant est comparable à ce qu'il était en 2014 et est en augmentation de 3 750 K€ par rapport à 2017. **Par ailleurs, le fonds de roulement net global de l'université était donc au 31 décembre 2018 de 33 996**

K€¹² en augmentation de 1 736 K€ par rapport à 2017.

Cette augmentation résulte de la différence entre les ressources de l'établissement pour 8 793K€ (dont la CAF précitée) et les emplois (investissements) pour 7 057K€. Le **plan de trésorerie** du budget consolidé indique un niveau d'atterrissage à 42 194 K€ au 31 décembre 2018, soit un abondement de trésorerie par rapport au compte financier 2017 de 5 975 K€. Le solde final de trésorerie au 31/12/2018 représenterait ainsi 83 jours de charges de fonctionnement décaissables (contre 71 jours en 2017).

En conclusion, **l'exercice 2018 s'achève avec un solde budgétaire et un résultat comptable tous deux bénéficiaires faisant suite à un double déficit constaté en 2016** et un moindre bénéfice comptabilisé en 2017 associé à un déficit budgétaire. Ces résultats, obtenus grâce à une augmentation des recettes et produits et un contrôle précis des dépenses et des charges, restent à confirmer dans les exercices à venir notamment pour préparer au mieux la mise en place du futur contrat quinquennal. Néanmoins, cela laisse entrevoir la possibilité pour l'établissement de retrouver des marges de manœuvre pour les années à venir.



Un résultat comptable excédentaire et non réalisé à ce niveau depuis 2014



Un résultat comptable qui permet à l'université d'améliorer sa Capacité d'Auto-financement (CAF) pour la porte à 7 741 K€



Un fonds de roulement net global de l'université de 33 996 K€ au 31 décembre 2018



Un exercice 2018 qui s'achève avec un solde budgétaire et un résultat comptable tous deux bénéficiaires

¹¹ La CAF est utilisée pour financer des futurs investissements.

¹² Le fonds de roulement représente 67 jours de charges de fonctionnement décaissables, soit 4 jours de plus par rapport au compte financier 2017.



Bâtiment Pierre Grappin - Campus de Nanterre

Ce rapport d'activité a été édité par la direction Communication de l'Université Paris Nanterre.

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport.

-

Université Paris Nanterre

200 Avenue de la République

92000 Nanterre

Tel. 01 40 97 72 00

parisnanterre.fr

-

Conception et réalisation

Direction de la communication

Maquette et création graphique : Marianna Droniou

-

Crédits photos

Université Paris Nanterre

J.Lazo Barco

B.Noël

X.Ortolland

Poupliquet

Impression

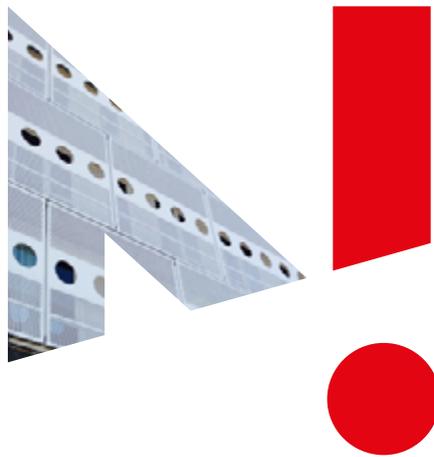
Par Technic Plus Impression en 320 exemplaires.

Impression certifiée Imprim'Vert sur du papier PEFC avec des encres sans solvant.

Juin 2020.



Vue sur le campus de l'Université Paris Nanterre



 **facebook**
[@universite.paris.nanterre](https://www.facebook.com/universite.paris.nanterre)

 **twitter**
[@uparisanterre](https://twitter.com/uparisanterre)

 **instagram**
[@uparisanterre](https://www.instagram.com/uparisanterre)

 **Université
Paris Nanterre**

Université Paris Nanterre
200 Avenue de la République
92000 Nanterre
01 40 97 72 00

parisnanterre.fr

 **linkedin**
[Université Paris Nanterre](https://www.linkedin.com/universite-paris-nanterre)

 **youtube**
[Université Paris Nanterre](https://www.youtube.com/universite-paris-nanterre)

 **boutique en ligne**
boutique.parisnanterre.fr